# Le chef terroriste Belmokhtar fait allégeance à Daesh

Lire en page 5

LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5072 - SAMEDI 16 MAI 2015
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



PROCÈS KHALIFA BANK

## Des ex-cadres d'institutions étatiques nient tout en bloc

Lire en page 2

### Cabinet Sellal remanié et corrigé

# NÉCESSITÉ OU REPLÂTRAGE ?




*Au-delà des départs des uns et des nominations des autres, le remaniement ministériel que certains attendaient depuis des mois, n'obéit à aucune logique, ni à une véritable nécessité politique ou urgence technique, ni à des besoins de programme ou d'action. Le cabinet Sellal (quatrième version remaniée et corrigée) ne semble guère être une équipe qui va briller par sa cohésion ou son homogénéité, ni par son armature politique ou son blindage idéologique. Des analystes y voient déjà que la nomination de certains ministres est considérée comme une récompense pour des services rendus antérieurement, ou peut-être pour faire passer d'autres projets ardus.*

Lire en page 3



## SALON INTERNATIONAL DE L'AGROALIMENTAIRE À LA SAFEX

Les performances de la production laitière

Lire en page 4



## DJAMEL AIDOUNI, PRÉSIDENT DU SYNDICAT DES MAGISTRATS AU JI :

L'Algérie a fait une grande avancée dans la lutte contre la corruption

Lire en page 5



## 28e JOURNÉE DE CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 MOBILIS

Journée explosive et à hauts risques

Lire en page 13

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

PROCÈS KHALIFA BANK

# Des ex-cadres d'institutions étatiques nient tout en bloc

*Le 9e jour du procès de Khalifa Abdelmoumene Rafik et des 74 autres accusés poursuivis dans le cadre de la caisse principale de l'ex-golden boy s'est poursuivi avant-hier au tribunal criminel de Blida. D'anciens cadres et fonctionnaires ayant occupé des postes de responsabilité au sein des institutions de l'Etat sont passés à la barre.*

**De notre envoyé spécial au tribunal criminel de Blida, Redouane Hannachi**




Parmi ces personnalités figurent Adda Foudad, l'ancien directeur de l'école de police de Aïn El-Bénian et ex-membre de la commission du contrôle de la mutuelle de la Sûreté nationale, ainsi que l'ancien PDG de Saidal, Ali Aoun.

Ces deux ex-cadres sont poursuivis pour plusieurs chefs d'inculpation, notamment abus d'autorité, corruption et pour avoir bénéficié d'avantages à titre de complaisance.

Lors de son audition, l'ex-cadre de la police a également été accusé d'avoir usé de son poste pour déposer ses propres fonds à Khalifa Bank, suite à un accord conclu en personne avec Abdelmoumene Khalifa, et ce en date du 01/09/2001, et dont le montant était de l'ordre de 609.000 euros.

Le mis en cause a ensuite utilisé une manière fallacieuse pour récupérer cette importante somme d'argent, et ce en ouvrant un autre compte bancaire à l'agence de Khalifa Bank des Abattoirs le 01/08/2002, conformément à une autorisation d'ouverture signée par le directeur de ladite agence, Soualmi Hocine, sans toutefois procéder au transfert de l'argent qui se trouvait à l'agence de Paris.

Au cours de la perquisition effectuée au sein de cette agence, le juge d'instruction a découvert un document émanant du directeur de la représentation à Paris, qui occupait alors le poste de directeur de l'agence d'Hussein Dey. Le document, daté du 16/09/2002 et signé le 17/09/2002, précise que Adda Foudad possède toujours un compte bancaire à l'agence de Paris, alimenté de pas moins de 607.796.07 euros et que les intérêts était de l'ordre de 85.371.45 euros.

Le juge d'instruction a par ailleurs conclu que l'argent en question n'a jamais été transféré vers l'Algérie. Il a également déterminé que l'inculpé a procédé à un contrat formel en hypothéquant ses fonds au niveau de l'agence de Khalifa des Abattoirs d'Hussein Dey au profit de la société mixte algéro-espagnole de l'agroalimentaire le 23/02/2003. La transaction en question a été conclue en présence du directeur Soualmi Hocine et des directeurs de société en question, Benhedi Mustapha et Bourayou Najib. Ces derniers, faut-il le souligner, ont hypothéqué l'usine qu'ils possédaient à Oran au profit de Khalifa Abdelmoumene et ont remis à Adda Foudad le montant intégral de 607.796.07 euros, soit l'équivalent de 52 millions de dinars par tranche jusqu'à la dissolution de Khalifa Bank.

Interrogé à propos de la lettre découverte dans son bureau, adressée à l'ancien P/APC de la ville de Staouéli pour faire bénéficier son fils d'un lot de terrain dans ladite localité, le mis en cause a clamé haut et fort : «Je ne l'ai pas envoyée !»

### La lettre à Jean Pierre Chevènement

A la question de savoir quel était l'objet de la correspondance trouvée dans son tiroir, qui allait être envoyée à l'ancien ministre de l'Intérieur français Jean Pierre Chevènement, l'inculpé a répondu : «C'est un simple projet de lettre pour bénéficier d'une carte de séjour de dix années car je possédais une carte d'une année.»

A la question de savoir combien de logements il possède : il a répondu : «Dix logements à travers le territoire national, notamment à Oran, Mostaganem et Alger !»

Et au procureur général Zerg El-Ras Mohamed d'intervenir : «Non ! Non ! Monsieur Foudad ! C'est faux, vous possédez 12 et non 10 logements, comme vous venez de l'affirmer !»..

«Et à l'étranger» ? interrompt le président Antar Menouar. «Je ne possède pas des biens à l'étranger ! J'ai tout simplement loué une villa en plein cœur de la capitale du Mexique et une autre au Burkina Faso !», a répondu l'accusé.

«Et le salon de coiffure situé en plein cœur de la capitale ?», interroge le président.

«C'est un bien qui m'appartient, monsieur le président !»

«Pouvez-vous nous dire si vous êtes intervenu pour que vos enfants soient recrutés au niveau des différentes filiales de Khalifa Airways ?».

Et l'accusé de répondre : «Je l'ai fait pour mes deux enfants qui possédaient des qualités !»

De son côté, l'ex-président-directeur général du Groupe Saidal, Ali Aoun, a affirmé, jeudi dernier, que son implication dans l'affaire Khalifa est «un scénario monté de toutes pièces » pour l'«écarter » de la gestion de l'entreprise , alors qu'il a été l'un des 3 gestionnaires sur les 25 à avoir «refusé» de faire des dépôts au niveau de la banque Khalifa, et ce malgré l'instruction émanant du directoire du Fonds de participation de l'Etat.

Dans ce contexte, il a signalé au président en charge du dossier que ce refus lui a même valu un «blâme» de la part de ce même directoire.

Le juge Antar Menouar a interrogé Ali Aoun, accusé de corruption et de trafic d'influence notamment sur les quatre comptes que détenaient les unités de distribution de médicaments du groupe au niveau des agences Khalifa.

«Les quatre comptes appartenaient à des unités de distribution, sachant que sur les 300 clients grossistes de Saidal, 60 % payaient Khalifa par chèque. C'est une manière d'escompter ces comptes et cela se faisait le jour même », a expliqué M. Aoun, ajoutant que Saidal disposait d'un compte au niveau du Crédit populaire d'Algérie qui l'a «beaucoup aidé» pour relancer le groupe. «Il n'y avait [donc] aucune raison de changer».

Il a aussi indiqué qu'un montant de 59,6 millions de dinars a été récupéré grâce à lui par une technique de gestion appelée «transfert de créances».

Pour ce qui est de la convention conclue avec le Groupe Khalifa Médicament, Ali Aoun a précisé que la convention a été signée par l'une des filiales du groupe qui jouissent d'une autonomie financière et de gestion, exprimant, par la même occasion, «son regret que le projet n'ait pas abouti».

Le projet entre la filiale de Saidal, Pharmal et le Groupe Khalifa consistait à produire une trithérapie pour sidéens, et dont les coûts devaient être totalement à la charge du Groupe Khalifa. Le groupe privé, qui disposait déjà selon Aoun du dossier technique, devait importer la matière première, aménager le local et assurer la formation des travailleurs.

Concernant le véhicule de marque Citroën considéré par l'accusé comme « mesure d'accompagnement au projet », Aoun a déclaré qu'«il ne s'était rendu compte que la carte jaune était à son nom que six mois plus tard», insistant sur le fait d'avoir payé son prix auprès du liquidateur avec des intérêts, et ce en avril 2004. «Pourquoi le groupe Khalifa aurait-il cherché à me corrompre ? » s'est-il interrogé, ajoutant que c'est «plutôt le Groupe Saidal qui était bénéficiaire dans cette affaire».

Quant à la carte d'accès au complexe de thalassothérapie de Sidi Fredj, l'ex-P-DG de Saidal, qui a nié tous les faits, a soutenu non seulement ne l'avoir jamais utilisé mais jamais vu, lançant, avec un brin d'humour préférer de loin Hammam El-Ouane

### L'OPGI, les milliards et Khalifa

Par ailleurs, les cadres des OPGI qui se sont succédé aux auditions soutiennent avoir déposé de l'argent au sein de Khalifa en vertu de conventions.

En outre, les responsables et les cadres des Offices de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de certaines wilayas de l'ouest du pays ont nié, avant-hier, les faits qui leur sont reprochés dans l'affaire Khalifa, indiquant que les placements auxquels ils ont procédé l'ont été conformément à des conventions signées.

Les directeurs des OPGI, qui répondaient aux accusations de corruption, de trafic d'influence et de bénéfice de privilèges et d'avantages en contrepartie de placements au sein de la banque Khalifa, ont rejeté en bloc les faits et ont affirmé avoir «procédé à ces dépôts en vertu de conventions signées entre leurs entreprises et ladite banque, et avec l'aval, pour certains d'entre eux, de leurs conseils d'administration respectifs».

L'ex-chef de service des finances et du budget à l'OPGI de Relizane, Bencetta Ali Tayeb, a déclaré devant le juge Menouar Antar avoir déposé un montant de 3 milliards de centimes, conformément à la convention signée par le directeur général, Bacha Said, et ramenée à l'unité par le directeur de l'unité, Ouail Abdelhamid.

Ce dernier a confirmé les propos du chef de service, précisant que la direction générale de l'OPGI a déposé 80 millions de dinars et UPI (unité de promotion immobilière) 30 millions de dinars.

Le chef du service de l'administration et de la comptabilité de l'OPGI de Relizane, Berkat Benachir, a pour sa part indiqué avoir procédé au placement de 80 millions de dinars, comme le stipulait la convention signée entre son entreprise et la banque Khalifa, précisant, en réponse au procureur, qu'il n'y avait pas eu de «réunion du conseil d'administration car son mandat avait expiré».

L'ex-directeur de l'agence foncière de Aïn Témouchent a expliqué avoir fait des placements sur plusieurs tranches, en retirant près de 100 millions de dinars de la Banque de développement local et du Crédit populaire d'Algérie, selon la convention signée suite à la résolution du conseil d'administration.

L'ex-PDG de l'entreprise publique de réalisation des grandes œuvres d'Oran, Belhachemi Khedouja, a expliqué que le placement de 229 millions de dinars au sein de la Banque Khalifa a été motivé par les taux d'intérêt qui étaient alléchant, mais aussi par les «dysfonctionnements» constatés au sein des banques publiques.

Elle déclare détenir des copies des résolutions du conseil d'administration, qui lui demandait de procéder à des « placements à des taux attractifs», ajoutant, en réponse à une question du procureur sur les garanties, que «la garantie pour nous était que cette institution financière était agréée par la Banque centrale».

Les accusés, qui ont comparu devant le juge, ont tous infirmé avoir pris des «commissions, bénéficier de carte de transport gratuit sur Khalifa Airways», allant jusqu'à dire, pour certains, que les noms qui figurent sur les listes trouvées au sein des agences Khalifa ne sont autres que des homonymes et non des membres de leurs familles. Il convient de signaler qu'au dixième jour du procès Khalifa, qui se poursuivra aujourd'hui, dix accusés comparaîtront alors que le nombre, depuis le début, est de 30 inculpés.

Les débats se poursuivront aujourd'hui.

**R. H.**

QUATRIÈME CABINET SELLAL REMANIÉ ET CORRIGÉ

# NÉCESSITÉ OU REPLÂTRAGE ?

***Tous les observateurs s'accordent à dire qu'apparemment, ce remaniement gouvernemental n'obéit à aucune logique, ni à une véritable nécessité politique ou urgence technique, ni à des besoins de programme ou d'action. Au-delà des départs des uns et des nominations des autres, ce changement, que certains attendaient depuis des mois, a été un flop, un coup d'épée dans l'eau.***

Le cabinet Sellal (quatrième version remaniée et corrigée) ne semble guère être une équipe qui va briller par sa cohésion ou son homogénéité, ni par son armature politique ou son blindage idéologique. D'ailleurs, des analystes y voient déjà que la nomination de ministres est considérée comme une récompense pour des services rendus antérieurement, ou peut-être pour faire passer d'autres projets difficiles ou ardus.

Dans des cercles restreints et des salons feutrés, on avance allègrement que ce remaniement obéit plutôt à une logique de quotas, à ce partage informel des portefeuilles ministériels, à une distribution de «pouvoirs», comme pour délimiter les espaces et les territoires de domination et d'influences des vrais décideurs ou de la boîte noire du pouvoir.

C'est la tradition du pouvoir algérien, nourri par l'opacité, l'omerta et la sacralité du fait du prince. Parfois, de grandes décisions politiques sont provoquées par des caprices des «rois et des présidents», et la jeune histoire de nos régimes depuis l'indépendance regorge de ces faits saillants. Le quatrième mandat ne déroge point à cette règle.

Sinon, comment expliquer un remaniement qui survient tout juste un an après la constitution



DR

d'un cabinet? Quelles sont les motivations de ce changement d'une partie de l'exécutif? Sont-elles politiques ou techniques? Que peuvent bien apporter les nouveaux ministres comme expertise dans la gestion des dossiers de leurs secteurs? A quel objectif répond ce remaniement décidé par Bouteflika? Des interrogations parmi d'autres qui expliquent mal les choix opérés par le chef de l'Etat.

D'ailleurs, des analystes estiment que les récents démêlés entre la ministre de la Culture et la patronne du parti des Travailleurs et les scandales de corruption et de malversation qui citent l'actuel ministre Ghoul, aujourd'hui relancé dans le secteur moribond du tourisme et de l'Aménagement du territoire, n'ont aucun lien avec ce remaniement. Car la constitution du cabinet Sellal 4 ne répond à aucune norme ou standard qui aurait le mérite de compléter notre compréhension des faits politiques dans notre pays. Ainsi, on explique le limogeage de Yousfi par la gestion de l'affaire du gaz de schiste, le départ de Labidi par son bras de fer avec Louisa Hanoune.

Mais, alors, pourquoi a-t-on remercié Djellab, le ministre des Finances? Est-il le responsable de la baisse de nos recettes budgétaires et de manque d'autorité dans la hausse de nos volumes d'importations ? Pourquoi a-t-on remplacé le ministre de l'Intérieur Belaiz pour le ramener à la Présidence comme conseiller ? Pourquoi a-t-on dégommé Zohra Derdouri, ministre des Postes et Télécommunications, ancienne présidente de l'ARPT, considérée comme l'une des femmes les plus puissantes d'Afrique et récemment classée par un centre de recherches et d'études stratégique de renommée mondiale? D'innombrables questions qui n'expliquent pas cette soudaine décision de Bouteflika, dont les milieux politiques et diplomatiques ne perçoivent pas ses priorités actuelles. Bouteflika ne fait plus allusion à la révision de la Constitution depuis bien des mois, alors qu'il ne ratait jamais de rappeler sa promesse électorale.

D'ailleurs, il serait curieux de savoir si Sellal va présenter un programme d'action à l'APN comme le prévoit la Constitution, ou si certains ministres ont été nommés pour concrétiser rapidement des projets ciblés et décortiqués.

Benkhalfa, notre néo-argentier, a-t-il une théorie financière pour réformer notre système? Pourra-t-il trouver la parade à la dévaluation de notre dinar ou freiner la hausse vertigineuse de nos importations? Sera-t-il capable d'endiguer le phénomène de l'évasion fiscale ou lutter contre l'inflation? De même, Bedoui, l'ancien wali qui prend les rênes de l'Intérieur et des collectivités locales, aura-t-il les coudées franches dans la concrétisation du projet du découpage territorial et la création de wilayas déléguées dans le sud du pays, dont il est issu? Quelle sera sa recette pour réorganiser les APC et dairas, complètement hors-champs ? Est-il à ce poste juste pour gérer les troubles que connaissent les grands partis politiques? On n'en saura rien dans cette confusion, qui déstabilise le raisonnement de nos chroniqueurs. Il est vrai que Sellal ne fera pas de conférence de presse pour commenter ce remaniement. Comme Bouteflika.

Et plus personne ne viendra nous dire ou expliquer que ce gouvernement est un cabinet d'austérité, une équipe qui prépare l'Algérie de demain, celle qui va bâtir une nouvelle économie et qui va enfin répondre efficacement aux nombreuses préoccupations des citoyens.

**H. R.**

REMANIEMENT MINISTÉRIEL

# Une dizaine de nouveaux ministres dans le cabinet «Sellal 4»

**UNE DIZAINE** de nouveaux ministres ont fait leur entrée dans le gouvernement d'Abdelmalek Sellal remanié avant-hier par le président Abdelaziz Bouteflika dont celui du ministère de l'intérieur. L'ex-délégué général de l'Association des banques et établissements financiers (ABEF), Abderrahmane Benkhelfa, est chargé du portefeuille des Finances, alors que Salah Khebri est nommé ministre de l'Energie. Celui-ci avait occupé le poste de P-dg de l'Institut algérien du pétrole (IAP, Boumerdès).

Le département des Travaux publics a été confié à Abdelkader Ouali (ex-wali et ancien secrétaire général du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales), alors que le secteur des Transports a été confié à Boudjemaâ Talai qui a occupé le poste de président du groupe sidérurgie et et métallurgie (IMETAL).

Azzedine Mihoubi, fait son retour au gouvernement et se voit confier le département de la Culture, alors que le Recteur de l'Université d'Alger, Tahar Hadjar, a été nommé ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Le président du groupe parlementaire du parti du FLN à l'Assemblée populaire nationale (APN), le député Tahar Khaoua, a été, quant à lui, nommé ministre des Relations avec le Parlement en remplacement à Khalil Mahi. La professeur d'université, Iman Houda Feraoun, ex-DG de l'Agence thématique de recherche en sciences et technologie (ATRST), a été nommée ministre de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication en remplacement à Mme Zohra Derdouri.

Le poste de ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, toujours occupé par Abdelkader Messahel, a été élevé au rang de ministre des Affaires maghrébines et africaines et de la Coopération internationale. Le ministre de l'Enseignement et de la Formation professionnels, Nouredine Bedoui, hérite , quant à lui, du portefeuille de l'Intérieur et des Collectivités locales en remplacement à Tayeb Belaïz, nommé ministre d'Etat conseiller spécial auprès du président de la République. Amar Ghoul, qui occupait le poste de ministre des Transports, s'est vu confier le département de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, alors que Mohamed Mebarki a été désigné ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, poste qu'il avait déjà occupé.

L'ancien ministre des Travaux publics, Abdelkader Kadi, a été nommé ministre de l'Agriculture et du Développement rural en remplacement d'Abdelouahab Nouri, désigné ministre des Ressources en eau et de l'Environnement, alors qu'Abdelkader Khomri cumule désormais les portefeuilles la Jeunesse et du Sports.

Youcef Yousfi, Mohamed Djellab et Mohamed Tahmi et Khalil Mahi ont quitté le gouvernement de Sellal, au même titre que quatre femmes ministres, à savoir Nadia Labidi, Dalila Boudjemaa, Nouria Yamina Zerhouni et Zohra Derdouri. Nouria Benghebrit, Mounia Meslem et Aïcha Tagabou gardent leurs postes au sein du gouvernement.

**S. N.**

## Programme de réalisation de 35 500 logements AADL : le gouvernement donne son feu vert

**LE GOUVERNEMENT** vient d»approuver un programme de réalisation de 35 500 logements de type location-vente de l'Agence nationale pour l'amélioration et le développement du logement (AADL), afin de parachever les projets confiés à l'agence dans les délais impartis, selon un communiqué du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville. Le Conseil de gouvernement, qui s'est réuni mercredi 13 mai, a approuvé les marchés en gré à gré pour la réalisation de 35 500 logements du programme confié à l'AADL, affirme la même source. «Ces marchés s'inscrivent dans le cadre de la concrétisation des programmes AADL portant sur 230 000 unités sur un total de 630 000 unités qui doivent être réalisées durant le quinquennat en cours», précise-t-on. Il s'agit, à travers cette mesure, d'accélérer la cadence de réalisation du programme AADL et de le livrer dans les délais impartis, a-t-on encore souligné.

**Z. M.**

## Condoléances

C'est avec une grande émotion que nous avons appris le décès de **l'épouse du ministre de la Communication, M. Hamid Grine**. En cette douloureuse épreuve, le directeur de la publication Amine Alouache, le directeur de la rédaction Kamel Mansari, le gérant Tayeb Mecheri et l'ensemble du personnel du Jeune Indépendant lui présentent leurs plus sincères condoléances et l'assurent de leur profonde sympathie. Nous prions le Tout-Puissant d'accueillir la défunte en Son vaste Paradis. A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.

## 16e ÉDITION DU SALON INTERNATIONAL DU TOURISME ET DES VOYAGES (SITEV)

### L'investissement dans les infrastructures largement évoqué

**LA 16e ÉDITION** du Salon international du tourisme et des voyages (SITEV) a débuté avant-hier au palais des Expositions aux Pins-Maritimes (Alger), avec la participation de 250 exposants, dont 23 représentent 10 pays étrangers. Le SITEV, qui se tient sous le thème «Investir dans le tourisme, un placement sûr», a été inauguré par l'ex-ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Nouria Yamina Zerhouni, actuellement remplacée par l'ex-ministre des Transports, Ammar Ghoul, qui détient ainsi le ministère du Tourisme et de l'Artisanat auquel a été rattaché le département de l'Aménagement du territoire en vertu du remaniement ministériel opéré jeudi par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika.
Mme Zerhouni a souligné l'importance de cet évènement qui constitue un espace pour faire connaître les avantages et facilités proposées aux acteurs et aux investisseurs dans ce domaine. Elle a souligné par ailleurs l'impératif du soutien de l'investissement pour palier le déficit enregistré en matière d'infrastructures d'accueil et faire baisser les tarifs afin qu'ils soient à la portée des citoyens. «On doit améliorer les prestations par la formation et la promotion des métiers dans le domaine touristique», a-t-elle ajouté.

#### 70 milliards de centimes pour moderniser la gestion de 66 hôtels publics

La ministre sortante a annoncé de nouvelles mesures prises par le Conseil de participations de l'Etat (CPE) pour améliorer la gestion des hôtels publics et à promouvoir la formation et la coopération dans le domaine hôtelier. Une enveloppe de 70 milliards de centimes a été consacrée pour ce projet. Invitée de l'émission «Hiwar Essaa» de la Télévision nationale, à la veille de l'inauguration du Salon, elle a ajouté que le Conseil de participations de l'Etat avait adopté en mars 2015 une décision portant restructuration et réorganisation de 66 unités hôtelières publiques ainsi que la création d'un complexe touristique et hôtelier, outre la mise en place de cinq filiales pour la gestion de ces hôtels. A propos du soutien à l'investissement, l'ex-ministre a rappelé que le ministère du Tourisme a déjà approuvé jusque-là 936 projets touristiques au niveau national.
On rappellera l'existence de 205 zones d'extension touristiques à l'échelle nationale, dont 160 dans les régions côtières, 22 dans les Hauts Plateaux et 23 dans le Grand Sud. «A ce jour, 26 plans d'aménagement de ces zones ont été adoptés.» Elle a évoqué le tourisme dans le Sud et la grande affluence des touristes étrangers et algériens au cours des dernières années dans ces régions.
Côté formation, elle a rappelé l'existence de 12 établissements de formation en hôtellerie. Elle a souligné l'importance de signer des accords de partenariat avec les groupes internationaux de gestion hôtelière pour bénéficier de leur expérience.

**Z. M.**

## SALON INTERNATIONAL DE L'AGROALIMENTAIRE À LA SAFEX

# Les performances de la production laitière

***La Salon international de la production agricole et de l'agroalimentaire a ouvert ses portes ce jeudi et durera jusqu'à demain dimanche. Pour sa quinzième édition, cet important rendez-vous du miroir de développement de l'agriculture a regroupé à la Safex 34 pays avec 520 entreprises.***

Chaque participant mérite un long exposé, cependant un choix a été fait pour tenter de donner un aperçu global sur les performances obtenues dans la production laitière en Algérie. Deux exemples de réussite ont été retenus, celui de la progression spectaculaire de la laiterie Waniss de Khemis Miliana et le partenariat avec l'Autriche dans la progression de la production laitière en Algérie.
La laiterie Waniss est une excellente illustration des performances obtenues dans la production laitière. «Nous œuvrons à satisfaire la demande face aux besoins de nos populations en lait et en produits laitiers de qualité, aussi bien en lait reconstitué pasteurisé en sachet qu'en production de lait naturel», déclare le responsable du département commercial de la laiterie, Ahmed Rahli. L'unité Waniss, qui célèbre cette année son quinzième anniversaire, possède les conditions nécessaires pour accéder aux meilleures performances dans la production laitière et répondre aux besoins nationaux.
Cette laiterie exploite à l'heure actuelle un nombre de 600 vaches, leur offrant un environnement sain et adapté. Ainsi, leur alimentation dépend en grande partie de champs de fourrage cultivé à leur intention. L'élevage des vaches et leur traite se déroulent dans le strict respect des standards internationaux.
Une équipe vétérinaire, menée par le Dr Mustapha Tikialine, veille inlassablement à la santé de ce cheptel où chaque vache possède son carnet de santé fixé dans une puce électronique. La production atteint en ce moment 120 0000 litres de lait par jour et tend à progresser pour répondre à la demande toujours croissante. La laiterie Waniss est fière d'écouler d'excellents produits à base de lait 100 % naturel, collecté directement à la ferme. On citera la crème fraîche, les différentes sortes de yaourts, les jus, les laits fermentés et surtout son fameux camembert au goût onctueux et raffiné, le Sidi Nahar. L'Autriche figure parmi les 34 pays participant à ce Salon. Son atout principal dans l'élévation de la production laitière en Algérie, c'est l'introduction d'une race de vache qui s'adapte parfaitement au climat algérien. «Nous réalisons un chiffre d'affaires moyen annuel de 15 millions d'euros dans l'enrichissement du cheptel de vaches laitières en Algérie», précise l'attaché commercial Philipp Schramel qui met aussi l'accent sur la coopération fructueuse en matière de savoir-faire dans l'élevage bovin.

**Kamel Cheriti**

## INDUSTRIE DU LAIT EN ALGERIE

# 30 % de parts de marché pour Danone

**LE GROUPE** Danone Djurdjura, filiale du géant français Danone, détient 30 % des parts du marché laitier en Algérie. Le groupe de droit algérien a réalisé un chiffre d'affaires de 14,77 milliards de dinars, un résultat net d'environ 1,3 milliard de dinars, en progression de 8,6 %, 120 000 litres de lait collectés quotidiennement. Ces indicateurs qui étaient ceux de Danone Djurdjura Algérie en 2014 pourraient radicalement progresser d'ici trois ans puisque la filiale algérienne du géant français vient d'annoncer son intention de doubler ses capacités de production d'ici 2018. Selon l'Agence Ecofin qui a rapporté l'information, cette ambition s'accorde avec la dynamique actuelle des investissements de la compagnie qui a injecté 1,815 milliards de dinars dans son développement au cours des deux dernières années (1000 dinars = 9 €).
L'objectif de la manœuvre : renforcer sa position sur un marché dont il est désormais un acteur stratégique. Depuis sa fusion avec la laiterie Djurdjura en 2001, Danone a en effet accordé une attention particulière à son développement en Algérie, note l'Agence d'information. En dépit de toutes ces prévisions optimistes, il reste que l'Algérie est un pays qui vit au-dessus de ses moyens étant donné qu'il continue d'importer les produits de base pour son alimentation, dont le lait. Danone, au même titre que tous les opérateurs de la filière du lait, bénéficient de la subvention de l'Etat en matière de production de lait. L'Algérie a importé environ 17 % du marché mondial du lait en poudre au cours des 5 dernières années, selon les experts de l'association britannique à but non lucratif DairyCo. Le volume des importations algériennes du lait en poudre durant les huit premiers mois de 2014 a déjà dépassé le volume importé en 2013 dans son ensemble, affirment la même source. En même temps, l'Algérie importe en moyenne 70 000 vaches génisses de France en vue de réduire la facture de la poudre et d'encourager la production locale mais paradoxalement, le volume d'importation de la poudre ne cesse d'augmenter. L'Office algérien interprofessionnel du lait (ONIL) s'est procuré des volumes suffisants pour répondre à la demande nationale jusqu'à juillet 2015. DairyCo affirme que la montée de la demande algérienne dans le marché international n'engendrera pas une baisse des prix. Elle «participera au contraire, à leur soutien, leur assurant un seuil fiable». L'Algérie est de ce fait un opérateur économique «essentiel» dans le soutien des prix des produits laitiers, estiment les experts de cette association. Lorsque les prix mondiaux du lait en poudre semblent sur le point de s'effondrer, l'Office national saisit l'opportunité pour augmenter son stock et équilibrer le marché international. L'Algérie est le deuxième plus grand importateur de poudre de lait, après la Chine. Les importations ont atteint 1.45 milliards de dollars les huit premiers mois de 2014, contre 1.13 milliards USD durant toute l'année 2013, a rapporté, le 15 octobre 2014, l'APS.

**Kamel Aït Bessaï**

## ELLE SE TIENT À LA PLACETTE DU MUSÉE

# Première foire oléicole à Tizi Ouzou

**LA PREMIÈRE** foire oléicole se déroule depuis hier à la placette du musée de la ville de Tizi Ouzou. 15 oléiculteurs prennent part à l'initiative de la coopérative polyvalente de Tizi Ouzou, qui organise la manifestation en collaboration avec la Chambre des métiers et de l'artisanat, la chambre de l'agriculture et l'APW. Les producteurs d'huile d'olive qui ont exposé leurs produits sont issus des wilayas de Tizi Ouzou, de Bouira, de Boumerdès et de Béjaïa.
L'objectif de cette première foire, expliquent les organisateurs, est de rapprocher le consommateur des producteurs et de l'informer sur les différentes qualités d'huiles existantes en Kabylie. C'est aussi une occasion pour les agriculteurs de poser les problèmes auxquels ils font face dans leur activité et d'obtenir des informations et des orientations de la part des experts de la Chambre de l'agriculture présents à cette foire.
Ces derniers ont d'ailleurs rappelé que les nouveaux plants distribués aux agriculteurs, dans le cadre du développement de la filière oléicole dans la wilaya, doivent bénéficier d'un entretien permanent à travers, notamment, l'irrigation régulière l'été.
Des mesures sont par ailleurs prises pour promouvoir la filière oléicole, comme l'attribution d'une aide de 4 millions de dinars pour l'achat d'une huilerie moderne et l'ouverture de 200 km de pistes pour assurer l'accessibilité aux oliveraies, en plus d'un programme de greffage qui démarrera incessamment.
Les services de la Chambre de l'agriculture ont rappelé que la superficie oléicole de la wilaya de Tizi Ouzou est de l'ordre de 53 000 hectares. Une superficie assez importante dont la production pourrait doubler avec l'accompagnement adéquat des agriculteurs. Ces derniers ont d'ailleurs posé le problème du manque de suivi et de motivation. Ils expliquent que les oléiculteurs sont livrés à eux-mêmes et continuent à travailler avec les moyens du bord, ce qui les empêche de produire une huile de qualité qui réponde aux normes en matière d'acidité. La méconnaissance des règles de l'élevage et le manque d'information sur les maladies qui atteignent l'olivier constituent, en effet, une contrainte majeure au développement de la filière oléicole, pourtant l'une des pratiques ancestrales de la région. D'où, d'ailleurs, le recul de la production au cours de ces dernières années et l'augmentation des prix de l'huile d'olive sur le marché.

**A. Drifa**

IL FAIT ALLÉGEANCE À L'EI AU DÉTRIMENT D'AQMI

# Mokhtar Belmokhtar change de cap

***Dans un enregistrement audio de 35 secondes, l'organisation terroriste «El Mourabitoune» dirigée par Mokhtar Belmokhtar, le planificateur de l'attaque contre la base de vie de Tiguentourine en janvier 2013, a annoncé jeudi avoir fait allégeance au groupe terroriste international Etat Islamique (EI).***



L'information a été publiée passé par l'agence mauritanienne privée «El Akhbar» qui a reçu l'audio quelques heures avant sa diffusion sur son site web. L'allégeance annoncée par «El Mourabitoune» a été faite par un responsable de ce mouvement armé, Adnan Abou Walid Sahraoui, qui vient de prendre les commandes de ce groupe armé après la mort d'Abou Bakr El Mouhajir lors d'une opération antiterroriste au Mali. Le nouvel émir de cette organisation terroriste a annoncé dans cet audio que «le mouvement Al-Mourabitoune annonce son allégeance au calife des musulmans Abou Bakr Al Baghdadi, bannissant ainsi les divisions et les dissensions au sein de la Nation. Et, à cette occasion bénie, nous appelons toutes les autres organisations à rejoindre l'Etat Islamique», déclare Adnan Abou Walid Sahraoui. El Mourabitoune est né en 2013 de la fusion des «Signataires par le sang» de Mokhtar Belmokhtar et l'un des plus importants ex-chefs d'Al Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi), et du Mouvement pour l'Unicité et le Jihad en Afrique de l'Ouest (Mujao), un des groupes terroristes ayant contrôlé le nord du Mali pendant près d'un an entre le premier trimestre 2012 et début 2013, après ses attaques contre l'armée malienne. Adnan Abou Walid Sahraoui s'est plusieurs fois exprimé au nom du Mujao mais aussi d'El Mourabitoune, notamment pour revendiquer des enlèvements ou attaques dans le nord du Mali. Dans sa déclaration, le nouveau chef terroriste invite «tous les mouvements jihadistes à prêter allégeance» au chef de l'Etat Islamique «pour unifier la parole des musulmans et resserrer leurs rangs». Le chef terroriste a annoncé aussi sa désignation à la tête d'El Mourabitoune. Une désignation qui, fort probablement, est faite par Mokhtar Belmokhtar alias Mokhtar le Marlboro et Bellaâouar, du moment qu'il est qualifié comme étant le chef spirituel des groupes armés au Sahel. Toutefois, dans son intervention, Adnan Abou Walid El Sahraoui n'a rien dévoilé sur le sort de Mokhtar Belmokhtar qui, rappelons-le, a été annoncé pour mort par divers médias durant ces dernières semaines. Une mort qui semble loin d'être réelle surtout après l'annonce de l'allégeance d'El Mourabitoune à l'Etat Islamique confirmant que ce genre de décision appartient à Belmokhtar seul. Planificateur des plus spectaculaires attentats terroristes dans la région, et la dernière tentative, Belmokhtar est derrière l'allégeance de son groupe à l'EI. Certains experts pensent que cette allégeance pouvait être liée à une certaine perte de vitesse d'El Mourabitoune et de son chef spirituel Bellaâouar qui aurait subis beaucoup de pressions sur le plan sécuritaire dominé par les pertes successives de ses éléments. D'autres expliquent que ce changement de cap idéologique ainsi annoncé par le mouvement qui quitte Al Qaïda pour l'EI. Belmokhtar était en désaccord avec l'émir national d'Aqmi Abdelmalek Droukdel.

### Des chefs sanguinaires éliminés et d'autres sur la liste

Le nombre de leaders djihadistes abattus au Sahel confirme que le plan sécuritaire tracé par les services de sécurité algériens est en bonne voie. Le plan en question vise, pour ceux qui l'ignorent, les individus (cadres, dirigeants) dont la neutralisation permettra de fragiliser davantage la composition et la cohésion d'un groupe terroriste. Abou Chanab, Abdelmalek Gouri, Abou Issehak Essoufi, Abou Hakim, Abou Alqama, Abou Zeid et Abou Bakr El Mouhajir sont des chefs terroristes déjà neutralisés. Une belle avancée dans la guerre antiterroriste menée dans la sous-région du Sahel. Toutefois, ce combat ne fait que commencer car d'autres noms de leaders terroristes restent à abattre. On entend par cela l'importance de l'élimination des chefs dangereux tels qu'Ahmed Telemssi, Mokhtar Belmokhtar, Adnan Abou Walid El Sahraoui, ou encore Abou Abderrahmane Farouk, qui figurent sur la liste des terroristes à éliminer au nord du Mali.

**F. Sofiane**

DJAMEL AIDOUNI, PRÉSIDENT DU SYNDICAT DES MAGISTRATS AU *JI :*

# L'Algérie a fait une grande avancée dans la lutte contre la corruption

**FAISANT** référence aux derniers événements marqués par les procès de Khalifa et de l'Autoroute est ouest, le président du Syndicat des magistrats (SNM), Djamel Aidouni, a affirmé que «le gouvernement algérien, a réalisé, une grande avancée dans la lutte contre la corruption». Ces résultats peuvent s'identifier, par rapport, au développement extraordinaire de la corruption dans le monde où le phénomène est difficilement contrôlable. «En Algérie nous assistons, a-t-il souligné, à une véritable volonté politique de l'Etat, pour lutter contre ce phénomène, traduite sur le terrain par un arsenal juridique avéré». Ce niveau d'avancement dans la lutte contre toute forme de corruption a été rendu possible grâce à des outils juridiques et des mécanismes de procédure qui permettent de faire face à ce phénomène. Le président du Syndicat national des magistrats (SNM), estime que «l'Algérie s'inscrit dans la démarche de la communauté internationale pour lutter efficacement contre la corruption». Cependant, a-t-il souligné, «il faut se rendre compte que la corruption se développe et n'est pas prête à s'arrêter». Revenant sur le rôle de la Justice en Algérie, M. Aidouni déjà juge de fonction, a estimé que «la justice intervient en fin de cycle dans toutes les affaires de délits et de crimes». Et d'ajouter : «La justice est un maillon de toute la chaîne de lutte contre la corruption», affirmant qu'«aujourd'hui il est urgent de prévenir contre ce phénomène, d'abord, par un assainissement au sein de l'administration à l'origine du déclenchement des affaires liées à la corruption». En effet, selon des spécialistes en la matière, «l'assainissement au niveau des institutions de l'Etat devrait se faire continuellement avec une méthode de contrôle de gestion efficace afin de parer aux risques de corruption».

C'est dans cette optique que le gouvernement a décidé, la semaine dernière, d'une série de mesures permettant de lutter contre la corruption à travers des importations frauduleuses, notamment. M. Aidouni a qualifié la loi relative à la lutte contre la corruption «d'excellente». Il appelle les chefs d'entreprises, les responsables d'administrations et les autres acteurs concernés par la gestion de l'économie, à s'inspirer des dispositions relatives à la prévention contre la corruption en instituant un code de déontologie dans les entreprises. Pour le Juge M. Aidouni, «la formation est un atout qui peut donner des résultats en matière de culture et de civisme pour une meilleure lutte contre la corruption. Il rappelle que le phénomène de corruption nuit à la société, engendre la pauvreté et détruit des générations. Il a rappelé la corruption sous toutes ses formes sur le développement. A titre illustratif, le président du (SNM), donne comme exemple, le niveau de corruption dans les pays arabes ou le déficit provoqué par les affaires de corruption, est estimé à 40 billions de dollars annuellement, c'est-à-dire 1000 milliards de dollars. Une manne financière qui échappe au fonctionnement des pays arabes avec comme conséquence un ralentissement dans le développement. Selon M. Aidouni, cette analyse a été réalisée par la Banque mondiale qui fait ressortir que «cette somme de 40 billons de dollars correspond à la réalisation de 20 millions d'opportunités d'embauches, annuellement, alors que les besoins en matière de postes d'emplois sont estimés à 5 millions de postes dans les pays arabes.

**A.Timizar**



## DANS UNE OPÉRATION DE L'ANP

### Onze contrebandiers arrêtés au sud du pays

**PLUSIEURS** contrebandiers et immigrants clandestins de différentes nationalités africaines ont été arrêtés avant-hier au sud du pays par des éléments de l'Armée nationale populaire (ANP). C'est ce qu'a indiqué hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, un détachement relevant du secteur opérationnel de Bordj Badji Mokhtar (6ème Région militaire), lors d'une patrouille effectuée le 13 mai 2015, près de la localité frontalière de Timiaouine, a appréhendé onze contrebandiers de nationalités africaines à bord de deux véhicules tout-terrain et en possession de sept détecteurs de métaux », précise la même source. Le même jour, deux détachements, relevant du secteur opérationnel d'In Guezzam, « ont appréhendé dans deux opérations distinctes, douze immigrants clandestins et huit contrebandiers de différentes nationalités et saisi une moto, un détecteur de métaux et un groupe électrogène », ajoute le communiqué. Dans le même contexte, un détachement relevant du secteur opérationnel de Jijel (5ème Région militaire) « ont saisi à (0.5) miles au nord de la plage Bazoul à Jijel, une quantité de (22) kilogrammes de kif traité ». Au niveau de la 2ème Région militaire, les éléments des Gardes-frontières relevant du secteur opérationnel de Tlemcen « ont saisi 600 litres de carburant destinés à la contrebande », conclut le communiqué du MDN. S.N

## OOREDOO

### Partenaire officiel du 2e Festival du rire ALGÉ'RIRE

**OOREDOO** est le partenaire officiel de la 2e édition de «ALGÉ'RIRE Comedy Festival», qui se tient du 13 au 16 mai 2015 au palais de la Culture Moufdi-Zakaria à Alger. Ouvert par le célèbre comédien Ramzi et organisé par BroshingEvents, «ALGÉ'RIRE» est un spectacle teinté d'humour et verra défiler sur scène une pléiade d'humoristes algériens et étrangers tels que : le Comte de Bouderbala, Olivier de Benoist, Sacha Judaszko, FaudilKaibou, Phil Darwin, Candiie, Shirley Souagmon, Kamel Abdat, Hichem Mesbah, Bouchra Beno et les Drôles de Mecs.

L'événement constitue également une occasion de découvrir de jeunes artistes algériens au talent prometteur. Initié en 2013, ce partenariat avec l'un des plus grands événements humoristiques en Algérie illustre l'engagement continu de Ooredoo en faveur de toutes les activités culturelles et réaffirme sa dimension d'entreprise citoyenne engagée dans la promotion de l'art et de la culture.

**S. N.**

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**
**MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE**
**OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE TIZI OUZOU**
**Siège social avenue ABANE Ramdane Tizi Ouzou**
**NIF : 001215004877603**
**NIS : 099.115.019.240.819**
**Code d'activité : 858**

# AVIS D'INFRUCTUOSITE

Conformément aux dispositions de l'article 49 alinéa 02 du décret présidentiel n° 10-236 du 07/10/2010, portant réglementation des marchés publics, modifié et complété, l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de Tizi Ouzou, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à :

**I) L'avis d'appel d'offres national ouvert n° 04/2015** paru dans les quotidiens nationaux :
- *Le Jeune Indépendant* du 11/03/2015
- *El Bahdja News* du 11/03/2015

Relatif à la réalisation des travaux en TCE avec VRD (avec ou sans commerces) des **602** logts à travers la wilaya.

**II) L'avis d'appel d'offres national ouvert n° 05/2015** paru dans les quotidiens nationaux :
- *Le Jeune Indépendant* du 11/03/2015
- *El Mihwar El Yaoumi* du 11/03/2015

Relatif à la réalisation des travaux en TCE avec VRD (avec ou sans commerces) des **712** logts à travers la wilaya.

Qu'à l'issue de l'ouverture des plis et l'évaluation des offres (techniques et financières), les résultats obtenus sont comme suit :

**I) L'avis d'appel d'offres national ouvert n° 04/2015**

| N° | Projet | Observation |
|---|---|---|
| **01** | 26 logements à YATAFEN prog LPL 2011 | Offres onéreuses |
| **02** | 100 logements à AGHRIBS prog LPL 2010 repartis en deux (02) lots : - **Lot n° 01** : 60/100 logts - **Lot n° 02** : 40/100 logts | Infructueux : aucun pli reçu |
| **03** | 20 logements à IFLISSEN prog LPL 2011 | Infructueux : aucun pli reçu |
| **04** | 30 logements à IFLISSEN prog LPL 2011 | Infructueux : aucun pli reçu |
| **05** | 66 logements à TIGZIRT reparti en deux (02) lots : Lot n° 01 : 16 logements prog 2010 - Lot n° 02 : 50 logements prog 2011 | Infructueux : aucun pli reçu |
| **06** | 70 logements à AIT TOUDERT reparti en deux (02) lots : - **Lot n° 01** : 30 logements prog RPHP 2008 (2ème tranche) - **Lot n° 02** : 40 logements prog RPHP 2008 (Ière tranche) | Infructueux : un seul pli reçu |
| **07** | 50 logements à ILLOULA prog LPL 2010 (lot n° 03) | Infructueux : aucun pli reçu |
| **08** | 50 logements à ILLOULA prog LPL 2011 (lot n° 04) | Infructueux : aucun pli reçu |
| **09** | 30 /50 logements à AIT KHELILI prog LPL 2011 (2ème tranche) | Offres onéreuses |
| **10** | 60 logements à DRAA BEN KHEDDA prog RPHP 2009 (2ème tranche) | Infructueux : un seul pli reçu |

**II) Avis d'appel d'offres national ouvert n° 05/2015**

| N° | Projet | Observation |
|---|---|---|
| **01** | 60 logements à TIZI GHENIFF prog LPL 2010 | Infructueux : aucun pli reçu |
| **02** | 100 logements à AGHR1BS prog LPL 2011 réparti en deux (02) lots : **Lot n° 01** : 46/100 logts - **Lot n° 02** : 54/100 logts | Infructueux : aucun pli reçu |
| **03** | 40 logements à AGHRIBS prog LPL 2010 | Infructueux : aucun pli reçu |
| **04** | 50 logements à AGHRIBS prog LPL 2010 | Infructueux : aucun pli reçu |
| **05** | 50 logements à AGHRIBS prog LPL 2011 | Infructueux : aucun pli reçu |
| **06** | 20 logements IFIGHA prog LPL 2010 | Infructueux : aucun pli reçu |
| **07** | 50 logts YAKOUREN prog LPL 2011 | Infructueux : aucun pli reçu |
| **08** | 30 logts AIT YAHIA prog RPHP 2009 2ème tranche | Infructueux : aucun pli reçu |
| **09** | 50 logts BENI-ZEKKI prog LPL 2011 | Offres onéreuses |
| **10** | 50 logts ILLOULA prog LPL 2011 (lot n° 02) | Infructueux : aucun pli reçu |
| **11** | 200 logements à TIZI-GHENIFF prog LPL 2011 reparti en 03 lots : **Lots n° 01** : 78/200 logts - **Lots n° 02** : 78/200 logts - **Lots n° 03** : 44/200 logts | Infructueux : aucun pli reçu |
| **12** | 12/32 logts à BENI Z'MENZER prog RPHP 2008 (2ème tranche) | Infructueux : un seul pli pré-qualifié |

**N. B.** : les soumissionnaires sont invités s'ils le souhaitent, à se rapprocher des services de l'Office de promotion et de gestion immobilière de Tizi Ouzou, adresse : rue ABANE Ramdane, wilaya de Tizi Ouzou dans un délai de **trois (3) jours,** à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire dans *le BOMOP* ou dans l'un des quotidiens nationaux pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Tout soumissionnaire contestant les résultats, peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de l'OPGI de Tizi Ouzou, dans un délai de **dix (10) jours**, à compter de la première parution du présent avis dans *le BOMOP* ou dans l'un des quotidiens nationaux.

Pour le reste des projets un avis d'attribution provisoire ou d'infructuosité sera publié ultérieurement.

*Le Jeune Indépendant* **du 16/05/2015 / ANEP N° 324 777**

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**
**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCENTIFIQUE**
**UNIVERSITE DE BORDJ BOU ARRERIDJ**
**NIF N° 001234289022931**

# AVIS D'INFRUCTUOSITE

Conformément à l'article 49 alinéa 2 du décret présidentiel 236/10 du 07/10/2010, portant réglementation des marchés publics, modifié et complété, il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires de l'infructuosité de l'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT **N° 03/SSPCE/DPO/2015**, portant sur le projet « **EQUIPEMENTS DE 2 000 PLACES PEDAGOGIQUES DE L'UNIVERSITE DE BORDJ BOU ARRERIDJ »** – Contenant les lots suivants :

- **LOT N° 01** : équipement en meubles pédagogiques et bureautiques.
- **LOT N° 02** : équipement 02 laboratoires de langue de 40 places chacun.
- **LOT N° 03** : équipement foyer pour enseignants et étudiants.
- **LOT N° 04** : équipements d'informatique, duplicopieurs et photocopieurs.
- **LOT N° 05** : équipements de climatisation.
- **LOT N° 06** : installation système vidéosurveillance.
- **LOT N° 07** : système complet de sonorisation pour amphithéâtres et salle de réunion.
- **LOT N° 08** : équipements en groupe électrogène.

L'appel d'offres paru dans les quotidiens nationaux *ELMOWATEN* le 04/03/2015 et *LE JEUNE INDEPENDANT* le 04/03/2015.

**LE DIRECTEUR**

*Le Jeune Indépendant* **du 16/05/2015 / ANEP N° 324 943**

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**
**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**
**ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**
**OFFICE NATIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES**
**DIRECTION DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES DE CHLEF**

**A Monsieur DOUDAH Mohamed**
**Gérant de la SARL BPI ENH DOUDAH**
**Fournisseur Alimentation Générale Cité 20 Août Hlaimia**
**Boudouaou, Boumerdés**

# OBJET : AVIS DE MISE EN DEMEURE N° 01

- Conformément aux dispositions de l'article 112 du décret présidentiel N°10/236 du : 07/10/2010, modifié et complété, portant réglementation des marchés publics
- Conformément aux articles **07, 08, 09 et 10** du cahier des charges relatif à l'approvisionnement des résidences universitaires en denrées alimentaires, **exercice 2015**
- Conformément aux articles **09, 10, 11 et 12** du Marché **N° 01/2015** relatif au **Lot N° 07** : **alimentation Générale** durant l'exercice **2015**, visa comité des marchés n° **18/2015** du **30/03/2015** conclu entre le co-contractant et le service contractant qui prévoit la livraison dans les délais indiqués dans le bon de commande.
- Conformément aux rapports émanant des commissions chargées de la réception et de contrôle de qualité des résidences universitaires de Chlef portant non respect des clauses du cahier des charges.
- Sur ce, vous êtes appelés à vous conformer à vos obligations dans un délai de : **08 jours**.

**A cet effet, il vous a été introduit la mise en demeure N° 01.**

*Le Jeune Indépendant* **du 16/05/2015 / ANEP N° 325 024**

LA PROTECTION CIVILE ACCOMPLIT SA MISSION AU NÉPAL

# L'AIDE PRÉCIEUSE DES SECOURISTES ALGÉRIENS

***La mission n'était pas facile au Népal, mais la bravoure et la volonté des 71 secouristes algériens a permis de venir en aide à la population népalaise suite au séisme de magnitude 7,9 sur l'échelle de Richter, qui a ébranlé ce pays, le 25 avril, et qui aurait fait selon le dernier bilan, 7 802 victimes dont et plus de 16 000 blessés.***



DR

C'est avec ces propos que le chargé de la communication de la Protection civile, le colonel Farouk Achour, a tenu à nous résumer leur énième expérience dans la gestion de ce genre de catastrophe naturelle.

«C'est le devoir qui nous a poussés à partir au Népal et à venir en aide aux populations népalaises», a indiqué le colonel Achour lors d'une conférence de presse consacrée au bilan de la mission du détachement de la Protection civile dépêché au Népal.

«Nous avons rencontré plusieurs difficultés sur place, notamment la détérioration des routes qui mènent à Mélanchi où a été affectée notre équipe de secouristes. Une région située à 44 km de la capitale népalaise d'aspect montagneux et d'accès difficile», a-t-il souligné. Selon le colonel Achour, le détachement était constitué de 71 secouristes. «Le détachement est composé d'équipes spécialisées, de reconnaissance et de localisation de victimes à travers un matériel très sophistiqué tel que les caméras thermiques et également une équipe cynotechnique, qui apporte aussi son concours pour pouvoir localiser rapidement les victimes sous les décombres ainsi qu'une équipe pour l'extraction des victimes. Nous avons aussi deux médecins, spécialistes dans ce genre de catastrophes qui, justement, vont aider à la prise en charge des blessés «, nous a précisé le colonel Achour. En effet, le détachement de la Protection civile a été affecté à la région de Mélanchi, située à cinq heures de route de la capitale Katmandou, et qui a été la plus touchée par le violent séisme qui a secoué le Népal. «Dès l'arrivée de nos équipes sur les lieux, nous avons installé notre camp de base et effectué plusieurs opérations de reconnaissance et de recherches «, a souligné le colonel Achour. Par la suite, a-t-il poursuivi «les chefs de détachement algériens se sont réunis avec l'état-major militaire et les responsables népalais chargés des secours, afin de déterminer la feuille de route à suivre, ainsi que la zone dans laquelle le détachement allait opérer».

Les éléments de la protection civile ont pu extraire trois cadavres de sous les décombres et secourir 46 blessés, a rappelé le chargé de la communication. Des aides financières ont également été dépêchées au Népal, à savoir 200 tentes, 2 000 couvertures et 73 tonnes de produits alimentaires et de médicaments au profit des sinistrés. Les activités de la mission du détachement consistaient essentiellement en des opérations de secours et d'aide médicale.

**Lynda Louifi**

## EXERCICE NATIONAL D'INTERVENTION EN CAS DE CATASTROPHE NATURELLE LE 24 MAI

### 10 000 agents de la Protection civile mobilisés

**DIX MILLE** agents relevant des détachements de renfort aux premières interventions (DRPI) de la Protection civile participeront à un exercice national d'intervention lors de catastrophes naturelles, à partir du 24 mai courant, à Médéa et à Djelfa. Cet exercice sera organisé par la Direction générale de la Protection civile en présence de responsables des structures nouvellement créées aux Nations unies dans le domaine de la gestion des catastrophes naturelles, qui procèderont par la suite à une évaluation à laquelle prendra part la Protection civile algérienne, a indiqué le chargé de la communication de la Protection civile, le colonel Farouk Achour, lors d'une conférence de presse à Alger. «Cette évaluation tend à faire valoir le savoir-faire des DRPI en matière d'intervention, notamment dans les grandes catastrophes, et d'organiser les structures de la Protection civile dans différents pays, et ce afin de déterminer les pays, et ce aux compétences avérées en vue d'y recourir en cas de catastrophe dans le cadre de l'aide et assistance internationales», a précisé le colonel Achour. Les Détachements de renfort de première intervention ont été créés juste après le séisme de Boumerdès, Ils possèdent devant eux un temps de mobilisation très court. Ce sont des équipes qui sont autonomes, qui ont leur propre équipement, et c'est un personnel qui est formé dans l'intervention des catastrophes naturelles. **L. L.**

Publicité

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**
**MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME**
**DIRECTION DE L'URBANISME ET DE LA CONSTRUCTION DE LA WILAYA DE BOUMERDES**
**NIF : 0 002 3501 50091 56**

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Conformément aux dispositions de l'article 49 du décret présidentiel n° 10-236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété, la Direction de l'urbanisme et de la construction de la wilaya de Boumerdès informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert n° 01 /SAM/DUAC/2015, paru dans les quotidiens *LE JEUNE INDEPENDANT* du 12/02/2015 et *EL-MOUHARIR EL-YOUMI* du 12/02/2015, relatif à **la réalisation des travaux de VRD du site : TIZI EL-BIR à CHABET EL-AMEUR** , qu'à l'issue du jugement des offres, la commission d'évaluation a arrêté le résultat ci-après :

| PROJET | ENTREPRISE RETENUE | NOTE TECHNIQUE | MONTANT DU MARCHE | DELAIS | OBS |
|---|---|---|---|---|---|
| Réalisation des travaux de VRD du site : TIZI EL-BIR à CHABET EL-AMEUR | ETPB ZEMOULI SALIM Numéro d'identification fiscale : 1967122000204 49 | 65 points | MT de l'offre : 107 005 026,86 DA | 08 mois | Offre moins disante |

Les autres soumissionnaires intéressés par les résultats de l'évaluation sont invités à se rapprocher du bureau des marchés du service contractant, au plus tard dans un délai de trois (03) jours à partir de la première parution de l'avis d'attribution provisoire du marché dans la presse écrite ou dans *le BOMOP,* conformément à l'article 125 du décret présidentiel n°10-236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété. Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya dans un délai de 10 jours à compter de la 1ère parution du présent avis dans les quotidiens nationaux, et ce conformément à l'article 114 du décret présidentiel n°10-236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété.

**LE DIRECTEUR**

*Le Jeune Indépendant* **du 16/05/2015 / ANEP N° 324 780**

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**
**WILAYA DE LAGHOUAT**
**DAIRA D'AFLOU**
**COMMUNE D'AFLOU**

## AVIS D'INFRUCTUOSITE D'APPEL D'OFFRES NATIONAL (2ème FOIS) OUVERT N° 11/2014

Conformément aux dispositions de l'article 49 alinéa 2 du décret présidentiel n° 10/236 du 07 octobre 2010, modifié et complété par le décret présidentiel n° 11/98 du 01 mars 2011, modifié et complété par le décret présidentiel n° 12/23 du 18 janvier 2012, modifié et complété par le décret présidentiel n° 13/03 du 13 janvier 2013, et portant réglementation des marchés publics, le président de la commune d'Aflou informe l'ensemble des entreprises et fournisseurs qui ont répondu à l'appel d'offres national n° 03/2015, paru le 11/2014 dans les quotidiens suivants : *EL-CHEBAK* le 06/12/2014 en arabe, *le Jeune Indépendant* en français le 07/12/2014, qu'après l'affichage de l'avis de prorogation de délai de 10 jours à partir du 20/01/2015, l'opération s'avère infructueuse.

| Intitulé de l'opération | OBSERVATION |
|---|---|
| Etude et suivi de la réalisation d'un nouvel au siège communal d'Aflou | Aucune offre n'est préqualifiée |

Toute entreprise ou société qui conteste le présent avis opéré par l'opérateur public, le conformément à la réglementation en vigueur, aura à recourir auprès de la commission communale des marchés publics dans les 10 jours qui suivent la date de la parution.

**Le président de l'APC**

*Le Jeune Indépendant* **du 16/05/2015 / ANEP N° 324 775**

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**
**WILAYA DE TISSEMSILT**
**DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS**
**NIF : 0990038019000627**

# AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

**Intitulé de l'opération : étude et traitement de glissement sur RN 19 au PK 97+000**

La Direction des travaux publics de la wilaya de Tissemsilt lance un avis d'appel d'offres national restreint pour :

**Traitement de glissement sur RN 19 au PK 97+000**

Les entreprises intéressées et qualifiées **en travaux publics catégorie 05 activité principale travaux publics** (certificat de qualification en cours de validité) **et ayant au moins réalisé un projet similaire** sont invitées à retirer le cahier des charges auprès de la **Direction des travaux publics de la wilaya de Tissemsilt** – **Bureau des marchés – Rue 1er-Novembre Tissemsilt**
Les entreprises soumissionnaires doivent adresser leurs offres à l'adresse sus-indiquée portant la mention suivante :
**Traitement de glissement sur RN 19 au PK 97+000**
**…….* SOUMISSION A NE PAS OUVRIR *……**
sous deux enveloppes séparées, cachetées et introduites dans une enveloppe extérieure cachetée et anonyme.
Les deux enveloppes intérieures cachetées contenant l'Offre technique et l'Offre financière.

**- L'offre technique est composée de :**
**01-** La déclaration à souscrire.
**02-** Toutes les pièces justifiant la capacité technique et financière.
**03-** L'expérience dans les marchés similaires, les moyens et le plan de charge de l'entreprise.
**04-** Le planning d'exécution des travaux avec détail du mode d'organisation et d'intervention en fonction des délais et des moyens utilisés.
**05-** Registre du commerce
**06-** Certificat de qualification et classification professionnelle de catégorie **05 et plus activité principale travaux publics.**
**07**- Déclaration de probité.
**08-** Extrait de rôle apuré.
**09-** Mises à jour CNAS – CASNOS – CACOBAPTH apurées.
**10-** Statut de l'entreprise.
**11-** Casier judiciaire du gérant de l'entreprise.
**12-** Liste du matériel avec type et rendement qui sera mis sur chantier avec précision du matériel propre à l'entreprise avec justification.
**13-** Les qualifications et expériences des personnels-clés qui dirigent le projet.
**14-** Les bilans financiers de l'entreprise des trois (03) dernières années.
**15-** La justification de la solvabilité auprès de la banque proposée pour domiciliation.
**16-** La présente instruction signée et paraphée.
**17-** Le CPS signé et paraphé.
**18-** Numéro d'immatriculation fiscale de l'entreprise (NIF).
**19-** Comptes sociaux en cours de validité auprès du Centre national du registre du commerce (CNRC).
**- L 'offre financière est composée de :**
**01-** Lettre de soumission.
**02-** Le bordereau des prix unitaires.
**03-** Le devis quantitatif et estimatif.
**04-** Sous-détail des prix unitaires.
La date de dépôt des offres est fixée au **vingt et unième (21ème) jour** avant **midi (12h00),** à compter de la première parution du présent avis dans la presse ou dans *le BOMOP*. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **90 jours** à compter de la date de dépôt des offres. L'ouverture des offres aura lieu le même jour correspondant à la date de dépôt des offres à **14h00,** au siège de la Direction des travaux publics de la wilaya de Tissemsilt. Les soumissionnaires pourront assister à la séance d'ouverture des plis

*Le Jeune Indépendant* **du 16/05/2015 / ANEP N° 324 997**

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**
**WILAYA DE OUARGLA**
**DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS**
**NIF:099830019000921**

# AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°19/2014

La Direction des équipements publics de la wilaya de Ouargla, lance un appel d'offres national restreint pour la **réalisation d'une cité universitaire 1000/1500 à Ouargla :**
**Lot 03 : Bloc hébergement - Lot 04 : Logement de fonction - Lot 05 : Murs de clôture+poste transfomateur+VRD**
Les entreprises qualifiées catégorie trois (03) et plus en **bâtiment** activité principale:- peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau du budget et comptabilité service administration et moyen de la direction des équipements publics Ouargla.
Les offres pour chaque lot séparément doivent être remises sous un seul pli fermé, anonyme et ne portera à l'extérieur que la mention :
**A Monsieur le Directeur des Equipements**
**Publics de la wilaya de Ouargla.**
**«Appel d'offres national restreint N°19/2015 La réalisation La réalisation d'une Cité universitaire 1000/1500 à Ouargla**
**Lot……. A ne pas ouvrir**
Ce pli contient l'enveloppe de l'offre technique (A) et l'enveloppe de l'offre financière (B).
**A- l'offre technique** accompagnée des pièces suivantes :
01- Déclaration à souscrire renseignée, signée et datée par le soumissionnaire
02- Cahier des charges signé et daté par le soumissionnaire
03- Déclaration de probité signée et datée par le soumissionnaire
04- Copie du certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité à la date d'ouverture - catégorie trois (03) et plus en **bâtiment** principal
05- Copie du registre du commerce.
06- Copie du statut pour les sociétés concernées
07- Copie d'attestation de dépôt des comptes sociaux pour les sociétés concernées.
08- Copie du code fiscal.
09- Copie du casier judiciaire du signataire de la soumission en cours de validité à la date d'ouverture.
10- Copie de mise à jour:
- **CNAS** apuré ou accompagné d'un échéancier de paiement en cours de validité à la date d'ouverture
- **CASNOS** apuré ou accompagné d'un échéancier de paiement en cours de validité à la date d'ouverture
- **CACOBATPH** apuré ou accompagné d'un échéancier de paiement en cours de validité à la date d'ouverture
11 - Copie **EXTRAIT DE ROLE** apuré ou accompagné d'un échéancier de paiement, de mise à jour en cours de validité à la date d'ouverture
12- Planning d'exécution des travaux.
13- Bilan fiscal des années 2010-2011-2012
14- Copie des justifications des projets réalisés (attestation)
15- Copie des justifications des moyens humains. (diplôme -affiliation)
16- Copie des justifications des moyens matériels (propriété)
Sous un pli fermé et cacheté ne portant à l'extérieur que la mention suivante :
**Offre technique**
**«Appel d'offre national restreint N°19/2015 La réalisation La réalisation d'une Cité universitaire 1000/1500 à Ouargla**
**Lot n° ……**
**B-1) Offre financière** accompagnée des pièces suivantes remplie, paraphée et signée par le soumissionnaire
01- Lettre de soumission renseignée, signée et datée par le soumissionnaire
02- Bordereau des prix unitaires, rempli, signé et daté par le soumissionnaire
03- Devis quantitatif et estimatif, rempli, signé et daté par le soumissionnaire
sous un pli fermé et cacheté ne portant à l'extérieur que la mention suivante :
**Offre financière**
**«Appel d'offres national restreint N°19/2015 La réalisation La réalisation d'une Cité universitaire 1000/1500 à Ouargla**
**Lot……**
Les offres doivent être déposées à la Direction des équipements publics, Sise à l'ancien siege daira > Ouargla. La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours à compter de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans le Bulletin officiel des é Le jour de dépôt des offres est fixé au dernier jour de la durée de préparation des offres jusqu' à 14h. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant. Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis techniques et financiers qui aura lieu le même jour a **14h30m** au siège des équipements publics, sis à < l'ancien siège de daïra>. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de préparation des offres plus 03 mois à compter de la date de dépôt des offres.

*Le Jeune Indépendant* **du 16/05/2015 / ANEP N° 325 998**

OBAMA MET LES POINTS SUR LES I À CAMP DAVID

# Pas de pacte de Quincy II entre Washington et ses alliés du Golfe

***Washington entend rassurer ses alliés arabes de la péninsule arabique. Ainsi, Barack Obama a promis jeudi à ses alliés du Golfe arabo-persique l'aide des Etats-Unis contre toute «attaque extérieure» avec l'espoir de dissiper leurs craintes sur le degré d'engagement de Washington dans la région malgré la perspective d'un accord sur le programme nucléaire iranien. Cependant, Riyad n'a pas réussi à arracher un nouveau pacte Quincy 70 ans après l'accord entre le président Roosevelt et le roi Abdelaziz Ibn Saoud.***



Au terme d'une réunion de travail dans la retraite présidentielle de Camp David, dans le Maryland, Barack Obama a déclaré que les Etats-Unis œuvreraient avec le Conseil de coopération du Golfe (Arabie saoudite, Koweït, Qatar, Bahreïn, Emirats arabes unis et Oman) pour contrer les «activités déstabilisatrices» supposées de l'Iran au Moyen-Orient.

«Les Etats-Unis soutiendront leurs partenaires du CCG contre toute attaque extérieure et approfondiront et étendront leurs liens de coopération», a déclaré le président américain. Washington, a insisté Barack Obama, envisagerait l'usage de la force militaire en cas de menace contre les Etats du Golfe.

Dans une déclaration commune publiée en fin de réunion, Washington et le CCG estiment dans le même temps qu'un accord global et vérifiable sur les activités nucléaires de l'Iran irait dans le sens de leurs intérêts en matière de sécurité.

Des tensions sont apparues entre Washington et ses partenaires dans la région autour de la question du nucléaire iranien, de la Syrie ou encore du printemps arabe.

Certains pays, comme l'Arabie saoudite, ont dépêché une délégation de rang inférieur à Camp David. Ainsi, le roi saoudien Salman a renoncé à faire le déplacement. Il était représenté par le prince héritier Mohammed ben Nayef et par le vice-prince héritier Mohamed ben Salman.

La Maison blanche s'est efforcée de minimiser l'absence du souverain saoudien, expliquant que le mini-sommet de Camp David constituait une série de réunions de travail plus utiles que de simples photos officielles.

Les responsables de la Maison blanche ont toutefois prévenu qu'il ne fallait pas s'attendre à la signature d'un accord formel de défense entre les deux parties, comme le souhaitaient certains dirigeants du Golfe.

Les pétromonarchies s'inquiètent en particulier d'une possible levée des sanctions pesant contre l'Iran dans le cadre d'un accord sur le programme nucléaire. Ce changement de position à l'égard de Téhéran pourrait faciliter, selon eux, des tentatives de déstabilisation de la région.

Barack Obama a consacré la première partie de la réunion à informer les délégations du Golfe de l'avancée des négociations avec Téhéran, assurant qu'il cherchait à obtenir une «transaction» sur le nucléaire iranien et non «un rapprochement plus large» avec l'Iran, a indiqué Ben Rhodes, conseiller à la sécurité nationale du président.

Barack Obama a également évoqué un renforcement du système de défense balistique dans le Golfe ainsi que la sécurité des frontières des alliés de Washington, a déclaré Ben Rhodes.

Le conflit syrien, notamment la possibilité d'imposer une zone d'exclusion aérienne dans le nord du pays, et la guerre contre le groupe terroriste djihadiste Etat islamique en Irak et en Syrie ont aussi été abordés.

C'est donc un demi-échec pour les monarchies du Golfe arabo-persique. Il n'y aura pas de parapluie américain exclusif pour garantir leur sécurité. Les pays de la région doivent mettre la main à la poche pour assurer la contrepartie financière à l'aide militaire américaine. Pour Washington, c'est une réussite : les monarchies ont été prises à témoin des avancées des négociations avec l'Iran, sans toutefois les laisser s'immiscer dans ces tractations américano-iraniennes.

**M. K.**

L'ÉMISSAIRE ONUSIEN VEUT FAVORISER L'OPTION DU DIALOGUE

# Près de 1600 personnes tuées lors de l'agression arabe contre le Yémen

**LA COALITION** arabe a prévenu hier qu'elle perdait patience face aux «violations» répétées par les Houthis de la trêve au Yémen, l'ONU exhortant tous les protagonistes à respecter la pause pour permettre la livraison des aides humanitaires.

La trêve entrée en vigueur mardi soir a été initiée par l'Arabie saoudite, chef de file d'une coalition de pays arabes qui avait lancé le 26 mars des raids aériens contre les Houthis pour stopper leur progression et les empêcher de prendre le contrôle total du Yémen, voisin du royaume saoudien.

La coalition a depuis arrêté ses raids mais accusé les rebelles, soutenus, selon elle, par l'Iran, de violer quotidiennement le cessez-le-feu proposé pour cinq jours, renouvelables, afin de permettre l'acheminement des aides humanitaires à une population qui manque de tout.

Les Houthis «ont poursuivi pour la deuxième journée consécutive la violation de la trêve», a déploré dans un communiqué la coalition, en citant des bombardements jeudi à la frontière saoudienne et des attaques armées dans le sud du Yémen, où les rebelles tentent de prendre Aden, deuxième ville du pays.

La coalition, qui assure vouloir «faire réussir» le cessez-le-feu, a «prévenu les miliciens chiites et leurs alliés que la retenue et le respect de la trêve ne dureront pas longtemps s'ils continuent à la violer».

Au terme de sa première mission à Sanaa jeudi, l'émissaire de l'ONU Ismaïl Ould Cheikh Ahmed s'est dit «très inquiet des violations de la trêve» et a exhorté les protagonistes à «respecter la cessation des opérations militaires pour faciliter l'aide humanitaire tant nécessaire».Après avoir rencontré les dirigeants de partis politiques et des représentants de la société civile, il a dit son intention de poursuivre les consultations pour assurer un «retour au dialogue» pour trouver une solution politique au conflit.Une conférence sur le Yémen, convoquée à l'initiative des monarchies du Golfe, doit se tenir demain à Ryad, en l'absence des Houthis qui exigent une reprise du dialogue à l'intérieur du territoire yéménite.

Le conflit au Yémen a provoqué une grave crise humanitaire avec des coupures d'eau et d'électricité ainsi que des pénuries de nourriture, de carburant et de médicament. Au moins 1.578 personnes ont été tuées et 6.504 blessées depuis la mi-mars, selon un dernier bilan de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).A la faveur de l'arrêt des raids, plusieurs bateaux transportant des aides ont accosté au Yémen et des avions d'ONG ont atterri à l'aéroport de Sanaa.

**R. I.**

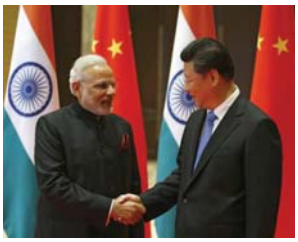
## INDONÉSIE

### Des centaines de migrants secourus

**PLUSIEURS** centaines de migrants en perdition ont été secourus hier au large de l'Indonésie mais les espoirs de parvenir à une solution coordonnée à la crise ont été douchés par la Birmanie qui a menacé de boycotter un sommet régional sur le sujet. Le destin tragique de milliers d'exilés du Bangladesh ou de Birmanie fuyant la misère ou les persécutions dans leur pays d'origine fait écho au drame des migrants qui tentent de gagner l'Union européenne en traversant la Méditerranée.

## CHINE

### Renforcer la coopération avec l'Inde



**LA CHINE** et l'Inde doivent travailler à «contrôler leurs différences» afin de renforcer leurs relations, a déclaré Xi Jinping en recevant le Premier ministre indien Narendra Modi, qui effectue une visite de trois jours en Chine. «Nous devons travailler ensemble au renforcement de la confiance mutuelle en contrôlant nos différences et nos problèmes pour éviter qu'ils interfèrent dans nos relations bilatérales», a dit le président chinois, selon un communiqué diffusé jeudi soir par le ministère des Affaires étrangères.

## UKRAINE

### Hollande met en garde contre un nouvel embrasement

Après un bref entretien avec son homologue ukrainien, François Hollande a mis en garde jeudi 14 mai contre le risque d'un nouvel «embrasement» en Ukraine, ou des violations «inacceptables» du cessez-le-feu sont survenues dans l'est du pays, malgré l'accord de paix signé en février à Minsk.

«Des groupes ont intérêt à ce que ce conflit perdure, et ces groupes-là nous les identifions facilement», a répondu le président français sans donner davantage de précisions, après une rencontre à Aix-la-Chapelle avec Petro Porochenko en marge de la remise du prix Charlemagne au président du Parlement européen, Martin Schulz.

## DIXIT

[2]«Si l'EI entre à Palmyre, ce sera sa destruction, une catastrophe internationale».
**Maamoun Abdelkarim, le directeur des Antiquités et des musées syriens, à propos de l'avancée de DAESH vers le site antique de Palmyre.**

«Palmyre est menacée. La bataille se déroule à 2 km à l'est de la ville après la prise par l'EI de tous les postes de l'armée entre Al-Soukhna et Palmyre».
**Rami Abdel Rahmane, le directeur de l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH).**

«Je suis profondément préoccupée par les informations qui nous parviennent de Palmyre. Il faut sauver Palmyre».
**Irina Bokova, la directrice-générale de l'Unesco.**

11e FORUM DE FORMATION CONTINUE AU PROFIT DES MÉDECINS GÉNÉRALISTES

# Appel à la révision de la formation académique en Algérie

***Le président du Forum de la formation médicale continue, Dr. Abdelhamid Salah Laouar, a appelé à Alger à la révision de la formation académique en médecine tout particulièrement en direction des médecins généralistes. Il est primordial d'actualiser les programmes de formation dans le domaine médical notamment en direction des médecins généralistes comme cela se fait de par le monde, a indiqué Dr. Laouar en marge du 11e Forum de formation continue au profit des médecins généralistes, soulignant que la formation actuelle «est dépassée».***

Il a estimé important de réhabiliter le médecin généraliste car "étant présent à travers toutes les régions du pays et le premier qui consulte le patient quelle que soit l'affection".
La rencontre s'est déroulée en présence de médecins généralistes des différentes wilayas du pays des deux secteurs public et privé pour prendre connaissance des nouveautés dans le corps médical et les moyens de prise en charge des maladies graves à travers le programme riche et diversifié.
Selon les organisateurs, cette manifestation scientifique a permis aux médecins de recevoir une formation sur le diabète et l'hypertension artérielle, les maladies cardiovasculaires, les difficultés respiratoires, et les maladies glandulaires.
En marge de la formation, sept ateliers ont été organisés sur divers thèmes dont les techniques de mesure de la tension artérielle et la formation des médecins généralistes en matière de prise en charge du citoyen en cas de panique générée par les catastrophes.
Ce corps médical apportera sa contribution au plan national de lutte contre le cancer (2015/2019) à travers notamment le diagnostic précoce des tumeurs outre l'accompagnement des personnes âgées souffrant de maladies lourdes.



D'autre part, le président de la Société algérienne des maladies vasculaires (SAMEV), Pr. Mansour Brouri, a insisté sur la formation du médecin généraliste en matière de prise en charge des urgences dues aux maladies cardiovasculaires en particulier, rappelant que le ministère de la Santé avait mis en place un programme prophylactique à ce sujet.
Le Pr. Brouri, également chef du service de médecine interne à l'hôpital Djilali Belkhenchir de Birtraria, a précisé que le renforcement de la prise en charge de ces maladies qui sont en tête des maladies mortelles dans le monde contribuera à diminuer les cas pathologiques et à sauver des vies. Il a appelé les services des maladies cardiovasculaires à organiser des sessions de formation en direction des médecins généralistes à l'échelle nationale dans le cadre du réseau des établissements de proximité en charge de cette spécialité.

# Présence de l'Espagne pour la première fois :

**LA 7E ÉDITION** du salon international de l'équipement hospitalier et médical (SIEHM) 2015 s'est ouverte jeudi au Palais des expositions à Alger, en présence de 75 exposants nationaux et 25 étrangers. Dédié exclusivement aux équipements et soins dentaires, et placé sous le thème «Les dispositifs médicaux innovants entre enjeux et stratégies», ce salon se déroulera au pavillon Casbah accueille exclusivement des sociétés chinoises spécialisées dans l'industrie médicale, ainsi que des entreprises polonaises et françaises activant dans plusieurs domaines des technologies de la santé. Le secteur dentaire a longtemps souffert du manque d'équipements et cette année, plusieurs sociétés sont venues exposer leur matériel. Nous pouvons dire que ce salon est une sorte d'achalandage particulier pour le dentaire», a déclaré le directeur du salon, Islam Naghouche.
L'Espagne est présente pour la première fois dans ce salon, à travers une entreprise spécialisée dans la conception d'unités de soins mobiles pour des nomades.
Dans un document remis à la presse, les organisateurs ont relevé une participation "importante" du matériel de laboratoire, sachant que ce secteur représente 30 % de l'ensemble des produits exposés, contre 20 % pour l'imagerie médicale et 15% pour la médecine physique, ainsi que les équipements des technologies opératoires
Ce Salon qui se poursuit jusqu'au 18 mai a regroupé est représentée par plusieurs sociétés chinoises spécialisées dans l'industrie médicale, des firmes polonaises et françaises, activant dans plusieurs domaines des technologies de la santé.
L'événement, pour lequel ses initiateurs escomptent une fréquentation de plus de 10.000 visiteurs professionnels, accordera une attention particulière aux entreprises spécialisées dans les équipements et produits dentaires, indique-t-on.
Des conférences thématique sur «Les restaurations esthétiques du composite à la facette» sont prévues, alors qu'il est attendu la participation de plusieurs organismes financiers afin de présenter leurs dernières offres en matière de financement d'équipements médicaux «leasing.
Touchant les personnes de plus de 65 ans.

SELON UNE ÉTUDE

# Le somnambulisme, phénomène génétique

**LE SOMNAMBULISME** et les terreurs nocturnes seraient des phénomènes héréditaires. C'est ce qu'ont démontré des chercheurs canadiens après avoir étudié près de 2000 enfants.
Vous vous levez en pleine nuit sans vous en rendre compte ? Votre enfant a de fortes chances de connaître les mêmes symptômes. Une équipe de chercheurs canadiens a réalisé une étude, publiée dans la revue JAMA Pediatrics, qui démontre l'existence d'un lien entre le somnambulisme passé ou présent des parents et celui de leurs enfants.
En étudiant les données du sommeil de 1940 enfants nés en 1997 et 1998 et les résultats de questionnaires remplis par leurs parents, les chercheurs ont pu établir que les enfants dont un des parents est ou a été somnambule ont 3 fois plus de chances de le devenir.
Si les deux parents connaissent des phases de somnambulisme, le risque que leur enfant en connaissent également est multiplié par 7. Parmi les enfants qui développent le somnambulisme, 61,5% ont deux parents somnambules, 47, 4% ont un père ou une mère somnambule alors que 22,5% n'ont aucun parent somnambule.

### Terreurs nocturnes

«Ces résultats suggèrent que le somnambulisme a une forte composante génétique, de même que les terreurs nocturnes, dans une moindre mesure. Ce phénomène pourrait s'expliquer par un polymorphisme des gènes intervenant dans le déclenchement du cycle de sommeil lent profond ou dans la profondeur du sommeil. Les parents qui ont été somnambules durant l'enfance, et en particulier si les deux membres du couple l'ont été, peuvent s'attendre à ce que leur enfant soit somnambule aussi et devraient se préparer en conséquence", soulignent les chercheurs.L'étude démontre également que les jeunes enfants victimes de terreurs nocturnes ont de fortes chances de développer du somnambulisme vers l'âge de 5 ans. La terreur nocturne apparaît principalement chez les enfants et plutôt dans la première phase de sommeil. Les enfants hurlent et se débattent violemment avant de tomber dans un sommeil profond.

# Rendez- vous scientifique

-5e congres de la SABC les 17, 18 et 19 mai 2015 à kiffan club
Le 5econgrès de la société algérienne de biologie clinique «SABC» se tiendra les 17, 18 et 19 mai 2015 à kiffan club, avons-nous appris auprès du président BelaidImessaoudene.
La biologie de la reproduction et grossesse, les urgences en biologie médicales et l'apport de la biologie moléculaire en biologie clinique et la biologie en pédiatrie, sont autant de thèmes débattus lors de ce congrès.
-Les journées de chirurgie digestive d'Hippone les 30 et 31 mai à Annaba
Les journées de chirurgie digestive d'Hippone auront lieu les 30 et 31 à Annaba, avons-nous appris auprès du Pr H.Chihaoui, du service de chirurgie générale du CHU Ibn Rochd à Annaba
Au cours de cette rencontre, deux thèmes principaux et d'actualité seront traitées à savoir, les tumeurs de Klatskin : prise en charge pluridisciplinaire et perspectives ainsi que la maladie de Crohn: Actualités et recommandations
Il est prévu des ateliers, des communications orales, affichées et filmées.
- 19e journée de parasitologie-mycologie le 6 mai 2015 à Alger
- 7e me congrès nationale d'urologie de l'association des chirurgiens urologues de l'Ouest «Er-Razi» - 29 et 30 mai 2015 à Oran
- 1e Journées Internationales de Chirurgie de Sétif - 2 et 3 mai 2015 à Sétif
- 19e journée de Parasitologie - Mycologie - 6 mai 2015 à Alger
- 11e Congrès international d'Odontologie et d'Implantologie Orale le 9 mai 2015 à Alger
- 13e congrès de l'Association Nationale des Allergologues Privés (ANAP) - les 14 et 15 mai 2015 à Sétif
- 5 e congrès de la Société Algérienne de Biologie Clinique (SABC) - 17 au 19 mai 2015 à Alger
- 9e Rencontre Pédiatrique de l'Association pour la Promotion de la Santé de l'Enfant de Tlemcen (APSET) - 21 et 22 mai 2015 à Tlemcen
- 13e congrès de la Société Algérienne d'Etude et de Recherche sur la Ménopause (SAERM) - 22 et 23 mai 2015 à Alger
- 3e journée de gastroentérologie de l'HCA /1er RM - 27 mai 2015 - Alger - Algérie
- 7e congrès nationale d'urologie de l'association des chirurgiens urologues de l'Ouest « Er-razi » - 29 et 30 mai 2015 à Oran
- 2e entretiens d'endocrinologie le 30 mai 2015 à Oran
- 15e Congrès Algérien de Rhumatologie de la Ligue Algérienne Anti-Rhumatismale - 29 au 31 mai 2015 à Alger
- 4e Journées Urologiques Nationales d'Annaba (JUNA 2015) - 12 et 13 juin 2015 à Annaba
- 2e Congrès International de la Société Algérienne de Nutrition CI-SAN 2015 - 13 au 15 octobre 2015 à Alger

## 2e FESTIVAL ALGÉ'RIRE COMEDY

# Un creuset pour les nouveaux talents

***La clôture de la deuxième édition du Festival Algé'Rire Comedy aura lieu aujourd'hui, samedi 16 mai, à l'auditorium du Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, dès 16h. Trois jours auparavant, une pléiade d'humoristes français et algériens a animé la soirée d'ouverture dans le patio sur une scène projetée sur deux écrans géants.***




Tout en faisant découvrir de nouveaux talents algériens et du Stand Up, Algé'Rire Comedy s'est annoncé avec nombre de comédiens qui se sont succédé pour des One Man Show. Dans le patio du Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, les artistes se sont produits devant près de 2000 spectateurs, selon les organisateurs, rapporte l'Agence presse service d'Algérie. Ils ont abordé des thèmes comme les clichés racistes, la misogynie, la maternité ou encore le lien avec la culture et les mœurs du pays d'origine, l'Algérie, que partagent une majorité des humoristes invités. Il en est ainsi avec Mohamed le suédois, un Marseillais qui a brossé un portrait attachant et drôle de ses parents algériens ou encore d'une des têtes d'affiches du festival, Sami, dit Le comte de Bouderbala. Ce dernier a repris des extraits de son sketch à l'humour décalé sur les sites Internet de rencontres. L'autre invité de ce festival, mais aussi son parrain, l'humoriste et comédien Ramzy qui a fait une brève apparition durant cette soirée d'ouverture de près de trois heures, animée par l'humoriste français Sacha Judasko et l'artiste algérien Hichem Mesbah. Moins connues du grand public mais tout aussi talentueuses, Bouchra Béno et Nawelle Madani. Elles ont fait un passage des plus applaudis avec des sketchs à l'humour grinçant et à l'énergie débordante. Ce franc succès, en particulier celui de la seconde, s'explique aussi par la forte utilisation d'expressions populaires algériennes auxquelles le public est plus sensible. Cet «humour algérien», les organisateurs du Festival Algé'Rire Comedy disent vouloir le mettre en avant, il s'est également illustré lors de la performance du comédien Kamel Abdat. Ce dernier a rendu la salle hilare en jouant à fond sur les clichés régionalistes en Algérie ou encore en caricaturant à souhait les attitudes de l'Algérien amoureux. Cette soirée sera également marquée par les troupes Les danseurs fantastiques et Les drôles de mecs. Au sujet du National d'AlgéRire, concours lancé en mars dernier et parrainé par Kamel Abdat, il permettra de découvrir de nouveaux talents algériens, qu'ils soient résidents dans leur pays ou à l'étranger. Les finalistes seront connus aujourd'hui, lors de la clôture de ce festival. D'après Tarik Ouhadj de l'entreprise Broshing Event, entreprise organisatrice de cette manifestation, il est question d'installer une troupe de nouveaux talents algériens d'humoristes et de Stand-up.

**R. C**

**AU PROGRAMME**

16h. Finale du concours des nouveaux talents Le national Algé'Rire.
18h. Mohamed Le suédois dans Remonté.
20h. Phil Darwin dans This is Phil Darwin.

## PATRIMOINE MATÉRIEL ET CULTUREL NATIONAL

# De la valorisation des foggaras



**LA CLASSIFICATION** universelle des foggaras, système traditionnel de captage et d'adduction d'eau dans le Sahara, constitue un meilleur moyen pour préserver et valoriser un legs ancestral et un patrimoine matériel et culturel national.
En s'exprimant ce vendredi 15 mai, en marge de la Semaine culturelle de la wilaya d'Adrar, inscrite dans le cadre du programme d'activités de la manifestation Constantine capitale 2015 de la culture arabe, M. Abdellah Smaili, professeur et chercheur dans l'histoire de la région d'Adrar, a précisé à l'Agence presse service d'Algérie (APS) que la classification de ce système d'irrigation permet de «capitaliser le savoir local ancestral et les connaissances académiques modernes» dans l'objectif de «perpétuer un mode de gestion de l'eau» qui a prouvé son efficacité et a permis à l'homme de survivre dans les régions arides. En évoquant l'histoire de la création des foggaras à Adrar, M. Smaili a fait savoir que ce type d'irrigation, profondément original, créé par les Amazighs de cette région, donne aux oasis du Touat, qui s'étend le long de la vallée de l'Oued Messaoud un cachet particulier et spécifique. Dans les détails, M. Smaili a expliqué qu'une foggara est une canalisation souterraine avec une pente légère, construite pour alimenter les palmeraies, et court à environ 5 ou 10 mètres sous la surface du sol, soulignant que l'ingéniosité du procédé réside dans son adaptation aux conditions de la vie et du climat sahariens, assurant ainsi «un approvisionnement à débit constant, et une limitation de l'évaporation». Estimant à quelques centaines de foggaras encore opérationnelles, arrosant à ce jour, sur près de 1.500 km de conduites souterraines, les vergers de palmiers-dattiers et alimentant les habitants des ksours, dans la wilaya d'Adrar, Smaili a rappelé que face aux avancées industrielles et à l'urbanisation effrénée, ce système d'exploitation des ressources hydriques connait une dégradation. Organisé par l'Office national de la culture et de l'information (ONCI) à la salle de spectacle Ahmed Bey, la Semaine culturelle d'Adrar à Constantine, ouverte depuis lundi dernier et clôturée ce vendredi soir, propose également la découverte des musiques traditionnelles authentiques des Ahellil et du karkabou, la maroquinerie ancestrale, les spécialités culinaires et le riche patrimoine de manuscrits des anciennes écoles et zaouïas du pays du Touat. Les visiteurs de l'exposition découvrent également l'architecture traditionnelle des ksours à travers laquelle l'homme a su développer tout un mode de vie respectueux de la nature. L'ingéniosité remarquable de l'homme dans la construction des ruelles sinueuses et étroites de ksours permettant de briser les rayons solaires et les rafales de vent, est mise à l'avant, et l'habilité des caractéristiques d'isolation thermique des habitations de ces ksours, à l'image du ksar Tamentit, de la Casbah de Moulay Abdallah et du ksar de Timimoun a beaucoup charmé les Constantinois. Une tente érigée dans la pure tradition des nomades permet au public de savourer du thé à la menthe préparé sur place par des mains expertes.

**APS**

# SORTIR

## ART

**VERNISSAGE** de l'exposition Dess(e)ins de Mehdi Bardi Djelil. Aujourd'hui, samedi 16 mai. 15h. Espace La Baignoire, Alger. Visible jusqu'au mardi 16 juin.

## TALENT

**1er SALON** du Jeune Talent. Aujourd'hui, samedi 16 mai. 15h. Les Ateliers Bouffée d'Art (loisirs créatifs). Ben Aknoun- Alger (Résidence Sahraoui les Deux Bassins). Exposition-vente visible jusqu'au samedi 13 juin. Avec Djamel Agagnia, Yasser Ameur, Mejda Ben, Sedik Benkritly, Kamel Benchemakh, Salah Bara, Mohamed Boucetta, Sofiane Dey, Adlane Samet, Djamel Zennir.

## SOUK

**GRAND** souk traditionnel. Aujourd'hui, samedi 16 mai. A côté du Musée public national des arts et traditions populaires de Médéa. 10h : Exposition-vente. Après-midi : Rencontres avec les artisans.

## FINLANDE

**STINA** de Finlande chante en finnois et en kabyle. Mardi 19 mai. Auditorium Aïssa-Messaoudi de la Radio Algérienne, Alger. 19h. Pianiste et chanteuse, Stina interprète des chansons kabyles, notamment Ay-a Lxir Inu de Idir, Ad zzi Saâ de Slimane Azem, Lemhiba-k de Brahim Tayeb.

## ANDALOU

**12E ÉDITION** de Andaloussiates El Djazaïr sous le slogan Nouba fi aïd etaoura (nouba dans la fête de la révolution). Esplanade de la pêcherie d'Alger. 20h. Accès à 50 DA.
Aujourd'hui, samedi 16 mai : Essoundoucia et Lamia Maâdini.
Jeudi 21: Cordoba et Billal Bestani.
Vendredi 22 : Les Beaux-Arts et Dalila Mekader.
Samedi 23 mai : El Inchirah et Hasna Henni.

## EUROPE

**EXPOSITION** Regards du voisinage. Auditorium Aïssa-Messaoudi de la Radio Algérienne à Alger, jusqu'au lundi 25 mai. Photographies illustrant les activités et projets concrets qui découlent d'une politique majeure des relations extérieures de l'Union européenne. A travers différents thèmes et lieux, l'exposition montre des exemples de coopération sur la migration, l'environnement, la recherche ou la jeunesse.

## SPECTACLE

**BOLLYWOOD** Masala Orchestra à Alger. Les mardi 26 et mercredi 27 mai. Salle Ibn Zeydoun. 20h. Voyage du Rajasthan à Bombay en Inde avec 18 artistes. Accès : 1200 DA.

## MODE

**ACCESSOIRES** de mode, mais pas que… Une exposition de photos créée par Cyrille Robin, jusqu'au jeudi 28 mai. Institut français d'Alger. Lumières enveloppantes, cadrages précis, décalage et détournement d'objets. Bijoux, chaussures, maroquinerie, chapeaux, la liste est longue de tous ces «à-côtés» qui n'en sont pas évidemment.

## CLIP

**1re NUIT** du clip à Béjaïa, le jeudi 25 juin, initiée par l'association Project'heurtsn organisatrice des Journées cinématographiques de Béjaïa. Le clip musical est de toutes les innovations techniques, de toutes les avant-gardes esthétiques, il est aujourd'hui un genre cinématographique reconnu. Clips à envoyer avant le lundi 1er juin. Adresse : nuitduclip@gmail.com

## FELIV

**CONCOURS** de nouvelles du 8e Festival international de la littérature et du livre de jeunesse (du 23 au 29 juillet à Riadh El Feth, Alger) en arabe, tamazight, français sous le thème Le retour. Date limite d'envoi fixée au 06 juillet. Consulter : www.feliv.dz

## TENNIS/TOURNOI ITF «JUNIORS « CITTA' DI SANTA CROCE»

### Ibbou en finale du double

**L'ALGÉRIENNE** Inès Ibbou et sa partenaire la Française Lucie Warganier se sont qualifiées jeudi pour la finale double du tournoi international juniors «Citta' Di Santa Croce» (Italie), après leur victoire devant l'Italienne Emilie Francati et la Danoise Beatrice Torell (7-6,6-2).En simple, Ibbou s'est également qualifiée pour la finale en s'imposant devant l'Australienne Naiktha Bains, tête de série N.5, en deux sets (7-5, 6-2).Ibbou (16 ans) s'est engagée dans quatre tournois internationaux, qu'elle doit disputer successivement en Italie et en France, à commencer par celui de «Citta Di Pratto», de grade 2, (5-10 mai) à Florence, qu'elle avait remporté, puis celui en cours de «Citta' Di Santa Croce», de grade 1, (11-16 mai), avant de se rendre à Milan, pour son 3e et dernier tournoi international en Italie, qui sera également de grade 1, du 18 au 24 du même mois.La tournée européenne de la jeune algérienne prendra fin à Paris, après sa participation au tournoi de Roland Garos «Juniors». Un prestigieux grand chelem, programmé du 31 mai au 6 juin.

## VOLLEYBALL/JEUX AFRICAINS (QUALIFICATIONS)

### L'Algérie remporte la première manche face à la Tunisie

**LA SÉLECTION** algérienne senior dame de volleyball a remporté, jeudi soir la première manche de sa double confrontation face à la sélection tunisienne à la salle omnisport Boubaia Saad de Bordj Bou Arreridj sur le score de 3 set à 2. Cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre du tournoi qualificatif aux jeux africains de volleyball s'est déroulée dans une grande ambiance et en présence d'un public nombreux et connaisseur ou les deux premiers sets sont revenus en faveur de l'équipe tunisienne 28-26 et 25-23 , avant que les algériennes ne renversent la vapeur grâce à l'appui du nombreux public présent en remportant les deux sets suivants 25- 23 et 25 -16 et ensuite s'imposer dans le dernier set 15-10. Le billet qualificatif sera attribué à l'issue de la seconde manche qui s'est déroule hier dans la même salle à Bordj Bou Arreridj à 17h.

### Stade de Douéra : «les travaux relancés fin mai en cours»

**LES TRAVAUX** de réalisation du stade de Douéra d'Alger vont être relancés «à la fin du mois en cours», a annoncé jeudi le ministre des Sports, Mohamed Tahmi, lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales de députés de l'Assemblée populaire nationale (APN).»Nous avons trouvé un accord avec la société réalisatrice pour que les travaux du stade de Douéra d'une capacité de 40.000 places, reprennent à la fin du mois (mai 2015, ndlr). La réception du projet est prévue en juillet 2017»,a indiqué Tahmi. L'entreprise chinoise avait demandé, dans un premier temps, une révision à la hausse du coût du projet, après avoir noté, selon elle, «quelques complications dans la réalisation». Le ministère avait considéré que le montant qu'elle exige était «exorbitant», par rapport à celui de la première étude.

## MONDIAUX-2015 DE HANDISPORT

# Mouloud Noura (judo) en or, Firass (athlétisme) en argent

*Les athlètes algériens Mouloud Noura (Judo) et Bentria Firass (athlétisme) ont remporté, respectivement une médaille d'or et une d'argent mercredi à Séoul en Corée du Sud, lors de la troisième journée des Jeux Mondiaux handisports-2015 (réservés aux visuels).*



En Judo, Mouloud Noura est monté sur la plus haut marche du podium de la catégorie des -60kg, en battant en finale le Japonais Takaaki Hirai par osoto-gari), offrant ainsi à l'Algérie le titre mondial, après celui remporté fin 2014 au Colorado (USA), lors des championnats du monde de judo. A Séoul, Noura a réussi à remporter ses quatre combats devant des adversaires robustes, venus remporter le titre mais également engranger des points supplémentaires en vue d'une qualification aux Jeux Paralympiques de Rio-2016.

Après un 1er tour à blanc, Mouloud Noura a éliminé, tour à tour, l'Argentin Eduardo Gauto (16è de finale), le Kazakhe Anuar Sariyev (8è) et le Japonais Mokoto Hirose (1/2 finale).L'autre judoka algérien engagé dans la même catégorie, Mohamed Kamel Bellabbas a échoué au pied du podium (5è place), après sa défaite face à AnuarSariyev (Kazakhstan) en repêchage pour le bronze. Bellabbas a fait un parcours «très honorable», selon son entraîneur, gagnant tous ses combats avant la limite (Ippon) jusqu'à la demi-finale perdue contre le finaliste japonais Takaaki Hirai.

Le judoka algérien a passé le représentant de Taipei, Wu-Kai Lee, le Mongol Khongor Uurintsolmon et l'Azerbaïdjanais Ramin Ibrahimov.

La première journée des compétitions de judo n'a pas été également favorable à l'Algérien Sid Ali Lamri (-66kg), un des anciens internationaux qui, lui aussi, a raté de peu le podium. Sid Ali Lamri a perdu dans le combat pour la médaille de bronze (repêchage) contre le Coréen Jongseok Park qui a partagé la 3è place de la catégorie avec le Russe Victor Rudenko.

Avant la demi-finale perdu contre le Mongolien Munkhbat Aajim (médaillé d'argent du tournoi), l'Algérien Sid Ali Lamri avait passé, avec succès, troistours. Il a éliminé, tour à tour, l'Iranien Mahdi Borchlou (ippon), le PéruvienLuis Perez et le Russe Victor Rudenko. Le titre la catégorie des -66kg a remporté par le Russe Utkirjonn Igmatov.

**Triple saut : médaille d'argent pour Bentria**

En athlétisme, la moisson de l'Algérie a été étoffée par une seconde médaille de couleur d'argent, remportée par l'athlète Bentria Firass au concours du triple saut (T11), avec un saut à 12.75m.

Le Russe Evgeny Kegelev a remporté l'or du concours avec 13.05m, et la médaille de bronze est revenue à son compatriote Andrey Shaskko (12.70m).La médaille d'argent de Bentria s'ajoute à l'or remporté, mardi, parle sprinteur Abdelatif Baka au 1500m (T13).Par contre, Nacereddine Karfas, engagé dans l'épreuve du 5000m (T13) a été disqualifié. Le podium de l'épreuve a été partagé par, le Turc Oguz Akbulut (16:04.92), suivi du Chinois Dewu Zheng (16:14.42) et de l'Iranien Ali Elahi (16:36.42).En goal-ball, la sélection féminine algérienne, en apprentissage, asubi son troisième revers du tournoi dans le groupe B. La défaite de mercredi a été enregistré devant la Suède 5-2, (mi-temps 0-2).

Les autres matchs du groupe sont revenus respectivement, au Canada, vainqueur de l'Allemagne (2-1) et du Japon (2-0), à l'Australie devant la Corée du Sud (2-1) et l'Allemagne 4-0 et à l'Angleterre qui a battu la Suède (4-0)La journée de jeudi pour la participation algérienne sera marquée, par la 4è journée du tournoi de goal-ball et les deux matchs attendus face à la Corée du Sud et l'Angleterre. En athlétisme, l'athlète Bentria Firas sera engagé au concours de la longueur, alors que Youcef Radjai (-73kg) et Chérine Abdellaoui (-52kg) entreront en lice en judo.

## RALLYE AUTOMOBILE FÉMININ

# La première étape bouclée à Mascara

**LA PREMIÈRE** étape du rallye automobile féminin de 358 kilomètres a été bouclée, jeudi à Tighennif (Mascara), après près de six heures du départ d'Alger. L'arrivée des 32 voitures participantes à cette manifestation sportive a été marquée par une organisation parfaite, à laquelle ont concouru la Fédération algérienne des sports mécaniques, la direction de la jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya de Mascara, les autorités locales et les représentants de la société civile.

Ce rallye enregistre la participation de concurrentes d'Algérie, de Belgique, de France, d'Italie et de Tunisie, selon le vice-président de la Fédération algérienne des sports mécaniques, M. Sendjak-eddine Farid, qui a signalé la défection de participantes d'autres pays n'ayant pas pu faire le déplacement à temps. Sitôt arrivé à Mascara, un cortège des voitures participantes a sillonné les artères de cette ville au milieu des clameurs de la population qui a apprécié cette initiative. Les hôtes de Mascara ont eu, en outre, l'occasion de visiter un nombre de sites et monuments historiques datant de l'époque de la résistance populaire menée par le fondateur de l'Etat algérien moderne contre l'occupation française dont la Smala de l'Emir Abdelkader à Tighennif, l'arbre «Derdara» dans la commune de Ghriss (lieu de la première allégeance à l'Emir), la Mosquée de la moubayaa, Dar el qiada (maison du commandement) et la «Mahkama» (tribunal) au chef-lieu de wilaya.

Une visite a été consacrée au site de l'homme primitif de Tighennif (Homme de Palikao) où des explications ont été fournies sur les fouilles archéologiques réalisées dans cette région. Une soirée folklorique est programmée jeudi soir à Bouhanifia en l'honneur des participantes au rallye, qui devront prendre le départ vendredi pour Oran dans une seconde étape.

## 1/4 DE FINALE DE LA COUPE D'ALGÉRIE DE BASKET-BALL

# Qui rejoindra le GSP en demie finale ?

**TROIS MATCHS** seulement sont au menu de ce quart de finale de la Coupe d'Algérie basket – ball. Le quatrième match au programme de ce tour prévu entre le tenant du titre, le GS Pétroliers et la modeste formation du CSMBB Ouargla qui lutte pour sa survie parmi l'élite dans les tournois play down de la super division A, n'aura pas lieu. Les Sudistes ayant déclaré forfait pour ce tour de Coupe d'Algérie afin de se concentrer totalement sur leur avenir en Super Division A. Ce quart de finale a commencé hier avec à son programme une rencontre avancée et pas des moindres, puisqu'elle a mis aux prises à la salle de Tizi Ouzou (Tazrout)deux grosses pointures du championnat national de super Division A, l'US Sétif aux trois fois finalistes malheureux de la coupe d'Algérie le CRB Dar Beida. L'autre face à face du jour mettra aux prises cet après-midi deux équipes qui se valent, l'AB Skikda et l'O Batna. Des débats ouverts à tous les pronostics même si les Skikdis partiront avec un avantage psychologique sur un adversaire qu'ils viennent de battre en play off. Enfin à Mascara l'OMS Miliana club de super Division A en lutte pour le maintien sera sur ses gardes face à cette sympathique formation du super Division B qui n'a plus rien à perdre et tentera tout pour créer l'exploit.

**S. S.**

**Aujourd'hui à15h30 ;**
**Mascara (Med Djebbar) : COBBO-OMSM**
**M'sila (Bouzerg) : ABS -OB**

28e JOURNÉE DE CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 MOBILIS

# JOURNÉE EXPLOSIVE ET À HAUTS RISQUES

***Le collé serré du championnat de Ligue 1 offre, au programme des rencontres explosives, surtout à ce stade de la compétition, laquelle est en voie de connaître son épilogue avec des confrontations entre des concurrents directs, soit pour la course au sacre soit pour la survie parmi l'élite. Comme le hasard fait bien la part des choses !***



DR

Etre ou ne pas être, tel sera le leitmotiv des formations qui luttent pour leur maintien en Ligue 1 Mobilis, en particulier deux grosses cylindrées : la JSK, qui effectuera un périlleux déplacement du côté de l'Arba pour en découdre avec l'équipe locale, et le RCA qui se trouve aussi dans le même bourbier que son adversaire du jour.

Le faux pas est quasiment interdit que ce soit pour les Vikings ou les Canaris du Djurdjura, car si cela se produit, ce sera inévitablement le purgatoire. Il faudra donc s'attendre à une explication musclée car c'est l'avenir des Jaune et Vert ainsi que celui d'Ezzarga parmi l'élite qui est en jeu. Pourvu que cela se déroule dans un fair-play total. Autre grosse écurie qui joue son va-tout en Ligue 1, le MCA qui se déplacera à Constantine pour croiser le fer avec le CSC, lequel a un besoin pressant de points pour assurer définitivement son maintien. Pour le Doyen, seule une victoire lui ouvrira les portes de la survie mais sa mission ne sera pas une mince affaire.

Par ailleurs, le stade du 24 février sera le théâtre d'une rencontre capitale puisqu'elle mettra aux prises l'USMBA, lanterne rouge, avec l'ASO, premier relégable. Deux équipes qui cherchent vainement à s'extirper de la zone rouge et pour y arriver, seuls les trois points leur permettront de maintenir l'espoir car le nul ne fera l'affaires ni des scorpions, ni des Lions de Chlef. Mais puisqu'il y aura un vainqueur et un vaincu, le perdant pourrait faire ses adieux la Ligue 1. Le même scénario marquera à la confrontation qui opposera le MCEE à la JSS, deux formations menacées par le spectre de la relégation. Ce qui implique que le Babya et les Sudistes se sont donné un seul mot d'ordre, celui d'engranger les points du match puisqu'ils n'ont pas d'autre choix.

Face à cette conjoncture, des derbys intéressants, l'un algérois et l'autre oranais, sont au programme de cette 28e journée, avec des objectifs opposés. Le stade Lavigerie accueillera un match très délicat puisqu'il mettra aux prises l'USMH, qui ambitionne de terminer sur la plus haute marche du podium, avec le NAHD, qui joue carrément son avenir parmi l'élite. Compte tenu de l'enjeu, capital pour le Nasria et décisif pour les Harrachis, les deux formations n'auront pas droit à l'erreur si elles veulent atteindre leur objectif. A l'Ouest, le grand derby traditionnel entre le MCO et l'ASMO sera plus palpitant du moment que le public sera au rendez-vous, contrairement au match aller.

Ceci donnera plus de piquant à ce derby et plus de motivation aux deux camps. Enfin, une affiche qui ne manquera pas d'être intéressante est celle qui mettra aux prises l'USMA – en perte de vitesse et qui a de surcroit hypothéqué ses chances de jouer le podium mais tentera néanmoins de se racheter aux yeux de ses fans-recevra le MOB, qui garde encore l'espoir de réaliser un autre exploit, à savoir coiffer au poteau l'actuel leader, en l'occurrence l'Aigle Noir, et réussir le doublé, et ce même si la mission des hommes de l'entraîneur Amrani ne sera pas une sinécure.

**Nassim A.**

### Programme : toutes les rencontres se joueront à 17 h

- Bel Abbès : USMBA - ASO
- Lavigerie : USMH - NAHD
- Arba : RCA - JSK
- 20-Août : CRB - ESS (huis clos)
- Hamlaoui : CSC - MCA
- Bologhine : USMA - MOB
- Eulma : MCEE - JSS (huis clos)

ORGANISATION DE LA CAN-2017

# L'Algérie a été victime d'un jeu d'intérêts au niveau de la CAF

**LE DÉSORMAIS** ex ministre des Sports, Mohamed Tahmi, a réitéré jeudi que l'Algérie a été victime des «intérêts personnels et autres commerciaux de la Confédération africaine de football (CAF)» lors des élections pour l'organisation de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de 2017, attribuée finalement au Gabon.»Je le réitère encore une fois, l'échec de notre candidature pour l'organisation de la CAN-2017 n'a rien à voir avec la nature de notre dossier.

Le choix du pays organisateur a plutôt obéi à d'autres considérations liées notamment aux intérêts personnels des membres du comité de l'exécutif de la CAF, ainsi que ceux de cette instance elle-même.», a déclaré Tahmi lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales de députés de l'Assemblée populaire nationale (APN).L'Algérie était candidate pour l'organisation de la CAN-2017 aux côtés du Gabon et du Ghana. Le vote a eu lieu le 8 avril dernier au Caire.

Quelques mois auparavant, l'Algérie était également entrée en course pour l'organisation de la CAN-2019 ou celle suivante de 2021, mais sans succès. «Je peux vous assurer que nous avons présenté un dossier très solide.

Même la commission d'inspection de la CAF qui avait inspecté les installations sportives, hôtelières et autres équipements retenus dans le cahier des charges, avait présenté un rapport positif.», a encore ajouté l'ex ministre. Il a en outre fait savoir «qu'au jour d'aujourd'hui, plusieurs zones d'ombres continuent d'entourer le déroulement de l'opération de vote, que personne n'est en mesure encore de donner les résultats précis des voix remportées par les candidats en lice.»

C'est vous dire que tout cela n'a rien à voir avec la diplomatie, car l'Algérie a effectué un travail énorme dans ce registre pour appuyer notre dossier qui était, aux yeux des observateurs, le plus solide.

La CAF est une structure indépendante faisant que les membres de son exécutif ne sont pas censés recevoir des instructions de leurs états respectifs.», a encore expliqué Tahmi. Et même s'il s'est dit «outré» par la manière avec laquelle s'est déroulée l'opération d'attribution de l'organisation de la CAN-2017, le premier responsable du secteur des sports en Algérie a précisé que «ce dossier n'était pas du tout au devant de ses priorités.»

Le plus important était toujours pour moi de tout mettre en œuvre pour l'épanouissement du sport algérien en donnant les moyens qu'il faut pour assurer l'émergence des jeunes talents, car ce sont eux l'avenir du sport en Algérie.», a-t-il poursuivi, rappelant au passage que l'Algérie sera le théâtre cette année et dans les années à venir de «plusieurs manifestations continentales et internationales ce qui atteste de ses grandes capacités en matière d'expérience et d'installations sportives.

## CAF-STADES :

### Faute de lever les réserves, l'ES Sétif et le MC El Eulma disputeront la phase de poules de la LDC à Alger

**FAUTE** de lever les réserves de la Confédération africaine de football (CAF) au sujet des stades du 8-Mai 1945 de Sétif et Messaoud-Zeghar d'El Eulma, les équipes de ces deux villes disputeraient leurs rencontres de ligue des champions à Alger, a indiqué mercredi le président de la Ligue professionnelle de football (LFP), Mahfoud Kerbadj. M. Kerbadj qui s'est rendu dans les deux enceintes sportives en compagnie du président de la Fédération algérienne de football, Mohamed Raouraoua, s'exprimant au nom de ce dernier, a précisé qu'une seconde commission se déplacera dans les prochains jours dans les mêmes stades pour vérifier la prise en charge des réserves en question.

Ces réserves, rappelle-t-on, ont trait, entre autres, à la séparation des vestiaires des deux équipes en présence, la réglementation de l'accès à la cabine de presse et à la tribune d'honneur et les entrées destinées au public.

Il ne s'agit pas, selon le président de la LFP, de réserves difficiles à lever, d'autant que les responsables locaux concernés se sont engagés à apporter les aménagements nécessaires afin d'adapter les deux infrastructures aux normes exigées par la CAF.

Notons que la délégation conduite par le président de la FAF comprenait, outre M. Kerbadj, M.M. Rachid Medjiba et Walid Sadi, respectivement coordinateur à la CAF et coordinateur des équipes nationales.

## COUPE D'ALGÉRIE DE FUTSAL

### L'AS Rabie Oran remporte le trophée

**L'ÉQUIPE** de futsal Rabie d'Oran a remporté le trophée de la 5ème édition de la coupe d'Algérie de futsal, en battant le CCF Akbou (3-2) en finale, disputée jeudi à la salle omnisports de Relizane.

Pendant 50 minutes, les spectateurs ont eu droit à une belle empoignade où les Oranais, animés par une volonté, ont sorti le grand jeu. A la mi-temps, l'AS Rabie d'Oran menait par deux buts à zéro (2-0).En seconde période, les joueurs de Akbou ont tout fait pour égaliser et ont réussi à le faire avant d'encaisser un troisième but dans les toutes dernières minutes du match.

La finale de l'édition 2015 a donc tourné à l'avantage des tenants du titre.

Les clubs de l'AS Rabie Oran et le CCF Akbou se sont qualifiés pour la finale de la coupe d'Algérie 2015 en éliminant en demi-finale respectivement, le Nadi Futsal de Skikda (9-4) et l'USM Tougourt (3-2).»Nous aurions préféré un autre tournure mais c'est le jeu», regrette l'entraineur du CCF Akbou Nait Hani. «Je suis fier de mes joueurs, qui ont tout donné pour remporter la victoire. Disons que nous n'avons pas démérité. L'expérience a fait la différence», a-t-il encore déclaré.

A l'issue de cette finale, des coupes et des médailles ont été remises aux joueurs et dirigeants des deux équipes lors d'une cérémonie de clôture qui s'est déroulée dans une ambiance conviviale.

# LE TRÉSOR D'UN CÉLÈBRE PIRATE DÉCOUVERT À MADAGASCAR?



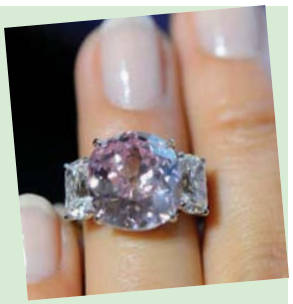
**Une équipe** d'explorateurs américains dirigée par l'archéologue Barry Clifford a remonté jeudi au large de l'île Sainte-Marie, au nord-est de Madagascar, ce qu'elle pense être une pièce du trésor englouti d'un célèbre pirate écossais du XVIIe siècle, William Kidd.
C'est Barry Clifford lui-même qui a remonté du fond de la mer une barre d'argent d'environ 50 kilos. Il l'a remise au président malgache Hery Rajaonarimampianina, venu assister à l'événement avec des membres de son gouvernement et les ambassadeurs des Etats-Unis et de Grande-Bretagne.
"Pour moi, c'est la preuve irréfutable qu'on a bien affaire au trésor de l'Adventure Galley du capitaine William Kidd", a indiqué l'archéologue indépendant John de Bry venu assister l'équipe d'explorateurs.
"Nous avons découvert treize navires dans la baie des pirates (de l'île Sainte-Marie) et nous avons travaillé sur deux d'entre eux durant dix semaines, le Fire Dragon et le navire de Capitaine Kidd, l'Adventure Galley", a déclaré à la presse jeudi Barry Clifford.
William Kidd, dit Capitaine Kidd, est né à Greenock, en Écosse, le 22 janvier 1645, et est mort pendu à Londres le 23 mai 1701. On le retrouve dans la littérature d'Edgar Poe et dans la culture populaire américaine, ainsi que dans des bandes dessinées ou un jeu vidéo.

# UN MORT RÉCOLTE 113 VOTES AUX LÉGISLATIVES BRITANNIQUES




**AUX ÉLECTIONS** législatives britanniques, 113 personnes ont voté jeudi pour un candidat mort, qui a réalisé à l'occasion et à titre posthume le deuxième meilleur score de sa carrière politique. Ronnie Carroll est décédé le 13 avril à l'âge de 80 ans, alors que les bulletins de vote dans la circonscription londonienne de Hampstead et Kilburn avaient déjà été imprimés, avec son nom. Si le candidat posthume avait gagné, les électeurs auraient dû retourner aux urnes. Ancien candidat au concours de l'Eurovision, il s'était déjà présenté en 1997 dans la même circonscription et avait recueilli 141 votes, son record. Il avait également participé à une législative partielle en 2008 à Haltemprice et Howden où il avait rallié 29 suffrages. Une déception à l'époque puisqu'il voulait entrer dans le livre des records en ne rassemblant aucun vote.

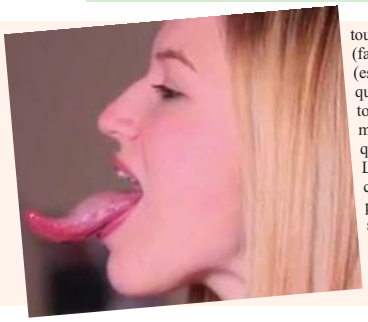
# UN DIAMANT ROSE EXCEPTIONNEL VENDU PRÈS DE 16 MILLIONS DE DOLLARS



**UN DIAMANT** rose exceptionnel de 8,72 carats qui aurait appartenu à la nièce de Napoléon 1er a été vendu 15,9 millions de dollars mardi à Genève par Sotheby's. La pierre d'une extrême rareté était estimée entre 14 à 18 millions de dollars (entre 12,5 et 16 millions d'euros).
Le diamant est d'une extrême clarté et d'une couleur intense. Un enchérisseur dans la salle l'a emporté pour la somme (avec les frais) de 14,8 millions de francs suisses (15,9 millions de dollars ou 14,3 millions d'euros).
De taille "coussin classique", aux coins arrondis et aux grandes facettes, et de couleur "Fancy Vivid Pink", cette pierre dénommée "Historique Diamant Rose" aurait fait partie de la collection de la Princesse Mathilde, nièce de Napoléon Ier, selon l'Institut américain de Gemmologie (GIA). Une autre de ses anciennes propriétaires fut la riche héritière et philanthrope américaine Huguette Clark, décédée en 2007 à l'âge de 105 ans.
Les origines de la pierre restent incertaines, ce qui la rend encore plus mystérieuse. Les caractéristiques techniques de la pierre et le fait qu'elle soit si ancienne laissent à penser qu'elle pourrait avoir été trouvée dans les fameuses mines de Golconde, en Inde, selon David Bennett, président du département international de haute joaillerie chez Sotheby?s. "L'historique Diamant Rose est le premier diamant fancy vivid pink taillé en forme de coussin classique jamais proposé", selon M. Bennett.
D'autant que le marché des diamants de couleur et des pierres précieuses n'a jamais été aussi dynamique, selon Sotheby's. Et que les diamants roses comptent parmi les plus rares. En octobre 2014, Sotheby's avait adjugé pour 17,8 millions de dollars un autre diamant rose (taillé différemment) de 8,41 carats. D'autres remarquables trésors sont proposés aux acheteurs pendant les ventes de Haute Joaillerie, organisées le 12 mai à Genève par Sotheby's.

## LA PLUS GRANDE LANGUE DU MONDE?

## ADRIANNE LEWIS PEUT SE TARGUER D'ÊTRE UNE TRÈS GRANDE LANGUE!



**Difficile** de décider si oui ou non la jeune américaine détient le record de la plus grande langue du monde mais on ne peut nier, qu'elle est d'une longueur particulièrement impressionnante.
Adrianne est bien entendu capable de se toucher le nez à l'aide de sa langue (facile!) mais aussi l'oeil ou le coude (essayez, vous verrez que c'est pratiquement impossible). Chez les Lewis, tout le monde a une grande langue mais pas autant que celle d'Adrianne qui coiffe toute la famille au poteau. La jeune femme dispose même d'une certaine notoriété depuis qu'elle dispose de sa propre chaîne YouTube sur laquelle elle diffuse des vidéos de ses performances linguistiques. Elle espère désormais entrer dans le Guinness Book des records.

# Le saviez-vous

## EN 2013, UN MÉDECIN CHINOIS A FAIT POUSSER UN NEZ SUR LE FRONT D'UN PATIENT !



Suite à un accident de la route, Xiaolian, un chinois âgé de 22 ans, a perdu son nez, et puisque les médecins de l'hôpital universitaire de Fujian n'ont pas pu sauver ce premier nez, ils ont eu une idée assez étrange, faire pousser un nouveau nez sur le front du patient.
Ce nez a bel et bien été construit sur le front de Xiaolian à partir de cartilage prélevé sur les côtes de ce dernier, ce cartilage a été glissé sous la peau du front et a été modifié pour ressembler à un vrai nez, il a ensuite été découpé pour être greffé à l'emplacement original du nez.

## Roux, il voulait tuer le prince Charles pour couronner Harry



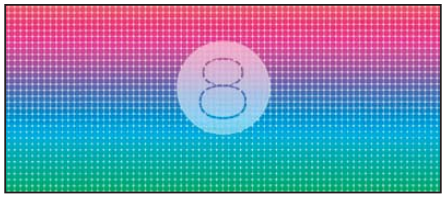
**Mark Colborne,** un Britannique de 37 ans, est un suprémaciste blanc qui se sentait marginalisé en raison de ses cheveux roux. Il a alors projeté d'assassiner les princes Charles et William pour qu'Harry, roux également, devienne roi un jour.
Accusé de préparation d'actes terroristes, Colborne a comparu mardi devant le tribunal londonien de l'Old Bailey. Originaire de Southampton (sud), il avait été arrêté en juin 2014, et la police avait retrouvé à cette occasion des notes dans lesquelles il indiquait vouloir tuer les gens aux "cheveux foncés".
Selon la procureure, Colborne se sentait "marginalisé et dénigré par la société parce qu'il est blanc et roux". "Je veux des représailles massives, un attentat terroriste de masse qui attirera l'attention sur notre souffrance, pas seulement la mienne, mais celle de mes frères à travers le monde", a-t-il ainsi écrit. "Je veux que le monde assiste à ma métamorphose, d'un représentant de cette pauvre communauté rousse qui se fait marcher dessus constamment, à un terroriste militaire", ajoute-t-il.
Colborne aurait également couché sur le papier sa volonté de "mettre une balle dans la tête de Charles", le fils aîné de la reine Elizabeth II, premier dans l'ordre de succession au trône britannique. "Il est protégé mais pas trop. Je sacrifierais ma vie pour un tir. Tuer Charles et William pour que Harry devienne roi", dit-il, omettant que William avait, à l'époque, un petit garçon précédant Harry dans l'ordre de succession. Depuis le 2 mai, William et son épouse Kate sont également les parents d'une petite fille, qui devance aussi Harry.
Colborne se compare à l'extrémiste de droite Anders Behring Breivik, qui avait tué 77 personnes en Norvège en 2011. "Je ne veux pas être un tueur en série. Je suis plus comme Anders Breivik."
L'enquête a montré qu'il avait cherché sur internet le moyen de fabriquer des bombes artisanales, et qu'il s'était procuré des produits chimiques pour fabriquer du cyanure, de même que des masques de protection, des seringues et des gants en latex.

# Apple iOS 8.4 : vers une refonte de l'application Musique

*La version bêta d'iOS 8.4 est disponible au téléchargement pour les possesseurs de comptes développeurs.*

Alors que la version 8.3 d'iOS vient à peine d'être déployée avec quelques menues nouveautés au programme (nouveaux emojis, nouvelles langues pour Siri, compatibilité sans fil pour CarPlay), la prochaine version du système d'exploitation d'Apple pointe déjà le bout de son nez.

La version bêta d'iOS 8.4 vient en effet d'être mise en ligne pour les utilisateurs Apple disposant d'un compte développeur. Selon les premières constatations, il semblerait qu'Apple ait prévu une refonte de l'application « Musique ».



### Le lecteur musical d'Apple évolué avec iOS 8.4

C'est le site 9to5mac qui s'est penché sur le traitement réservé à « Musique » dans la version 8.4 d'iOS. Première constatation, le design général sera amélioré grâce à une mise en avant plus importante des illustrations.

Nouveauté plutôt bienvenue, il sera maintenant possible d'affecter une illustration personnalisée à chacune de ses playlists, de quoi gagner encore un peu de temps au moment de retrouver sa liste de lecture préférée. La navigation sera également améliorée et il sera désormais possible de naviguer entre sa musique et ses listes de lectures d'un simple slide sur le côté.

Dernier changement de taille dans l'interface de l'application, un mini player permettra de changer de titre ou de mettre la lecture en pause sans avoir à quitter la bibliothèque, une fonction de recherche de titre y sera ajoutée.

### L'arrivée de l'offre de streaming musical Apple

Si l'application « Musique » d'Apple semble devoir gagner de nombreuses petites améliorations, on est également en droit d'espérer voir débarquer avec l'arrivée d'iOS 8.4 le très attendu service de streaming musical d'Apple développé avec Beats. Un service qui devrait se baser sur les fondations posées par Beats Music.

Sur un marché où les revenus tirés des ventes de disques ont été pour la première fois supplantée par ceux des services de streaming aux États-Unis en 2014, Apple devra jouer des coudes face à une concurrence bien établie afin de prouver que le rachat de Beats était une bonne décision stratégique.

# Hearthstone, le jeu de cartes de Blizzard, arrive enfin sur iPhone et smartphones Android




**ADIEU FORFAIT DATA !** Hearthstone, le célèbre jeu gratuit de cartes virtuelles de Blizzard débarque sur les écrans de nos mobiles. Laissez vous tenter et succombez à ce jeu aussi fun qu'addictif.

Promise lors de la Pax East en mars dernier, la version mobile de Hearthstone, le jeu de cartes virtuelles gratuit de Blizzard arrive sur les smartphones de la planète. Véritable succès vidéoludique, ce titre extrêmement simple à prendre en main et terriblement addictif (coupable !) risque de faire des ravages parmi les joueurs sur mobile, qu'ils soient équipés d'appareils Android ou iOS. Avec déjà plus de 25 millions de comptes ouverts et actifs, Blizzard va certainement grossir les rangs de ses aficionados.

Afin de s'adapter à toutes les tailles d'écran, Blizzard a dû retravailler l'interface pour que, d'une part, vous puissiez voir correctement les cartes et que, d'autre part, vous englobiez du regard le plateau de jeu sans avoir recours à une loupe ! « Nous sommes ravis d'accueillir les joueurs sur mobile au sein de la communauté Hearthstone. Le style de jeu rapide et très accessible de Hearthstone en fait une application parfaite pour jouer partout et, avec ces versions mobiles, il est vraiment facile de lancer une partie et de s'amuser. » déclarait Mike Morhaime, président et cofondateur de Blizzard Entertainment.

Faites chauffer vos decks et partez à l'assaut des aventures Naxxramas et Le Mont Roche Noire et découvrez toutes les cartes à jouer et collection de l'édition classique ou de Gobelins et Gnomes.

Disponible gratuitement sur le Google Play, l'App-Shop d'Amazon et, bien entendu, sur l'App Store d'Apple, Hearthstone est compatible avec les iPhones 4S et iPod touch 5eme génération et terminaux plus récents. Du côté d'Android, il faut posséder un terminal avec la version 4.0 du système de Google. A noter, la fluidité et la qualité du bon fonctionnement de l'appli dépend, bien entendu, de la puissance de votre mobile.

Blizzard vient de mettre un terme définitif à nos séances de lecture dans les transports en communs... encore qu'il faille être connecté à Internet pour pouvoir jouer. Notre vie sociale sera peut-être finalement sauvé par le métro et les zones blanches...

## LE MOTEUR DE RECHERCHE MADE IN FRANCE S'OFFRE UN LIFTING




**LE MOTEUR** de recherche Qwant s'est offert une mise à jour au niveau de son design mais également de son algorithme de recherche. Une mise à jour qui lui vaut les encouragements d'Emmanuel Macron. Vous ne connaissez pas encore Qwant ? Si comme Arnaud Montebourg, vous êtes adepte du Made in France, il va falloir vous y mettre ! Lancée en 2013 par Jean-Manuel Rozan et Éric Leandri, Qwant est un moteur de recherche qui tente de se faire une place au soleil face aux géants du secteur, Google en tête. Depuis, Qwant a fait son petit bonhomme de chemin et a réussi à attirer les investisseurs, notamment le groupe allemand Axel Springer, entré a hauteur de 20 % du capital.

En constante évolution, le moteur de recherche vient de se payer un petit lifting tout en conservant sa philosophie de départ. Retour sur les nouveautés apportées à Qwant.

### Qwant continue sa mue !

Le premier détail qui frappe avec cette nouvelle version, c'est bien entendu la toute nouvelle interface bien plus moderne et épurée du moteur de recherche. Les résultats de recherche s'affichent toujours en colonne reprenant chacune une « thématique » différente. On retrouvera donc les résultats web classiques, les actualités, les réseaux sociaux et les fiches Wikipedia. Ces colonnes sont désormais beaucoup plus lisibles grâce à un design moins chargé.

La barre latérale, qui n'est pas sans rappeler le material design cher à Android, propose d'affiner ses résultats en recherchant spécifiquement une catégorie de résultats bien particulière, allant de la recherche d'image à celle des résultats de plateformes de shopping en ligne.

## APPLE OUVRIRA SA CONFÉRENCE LE 8 JUIN




Du 8 au 12 juin prochain, Apple tiendra sa 26ème Worldwide Developers Conference (WWDC) à San Francisco.

La date attendue par les développeurs et les adeptes d'Apple est tombée : la WWDC (Worldwide Developers Conference) édition 2015 se déroulera du 8 au 12 juin. Pendant ces 4 jours, il y sera comme d'habitude question des nouveautés à venir, aussi bien au niveau logiciel que matériel.

### une édition qui s'annonce riche

Pour mémoire, l'an dernier Apple avait profité de sa keynote pour notamment dévoiler iOS 8 et OS X Yosemite. Il est donc fort probable qu'il sera question d'iOS 9 ou encore d'OS X 10.11. À en croire la forme de l'invitation ci-dessus où est écrit « L'épicentre du changement », il y sera également fort probablement question de la Apple Watch ou au moins de son écosystème.

De même, il est envisageable que la société dévoile ou lance son nouveau service de streaming musical depuis San Francisco. Côté matériel, la présentation d'une nouvelle Apple TV (dont la forme colle également assez bien si ce n'est mieux avec l'invitation soit dit en passant) ou encore d'un iMac 8K n'est pas non plus à exclure.

Beaucoup d'activités promises sur place

Pour les développeurs qui auront fait le déplacement, des ateliers, rencontres et autres sessions techniques seront organisées avec des ingénieurs de la firme. De même, les Apple Design Awards auront encore lieu afin de récompenser les meilleures applications pour terminaux à la pomme. Comme d'habitude, les motivés peuvent réclamer un billet (jusqu'au 17 avril) et espérer être tiré au sort (le 20).

## AVEC CHROME 42, RECEVEZ DES NOTIFICATIONS PUSH DE VOS SITES PRÉFÉRÉS



**LA NOUVELLE MOUTURE** du navigateur corrige également plus d'une quarantaine de failles de sécurité, dont 13 d'un niveau critique ou moyen.

Google vient de publier la version stable de Chrome 42. Au niveau des fonctionnalités, la nouveauté la plus importante de ce navigateur - outre le fait qu'il détient désormais la réponse à la vie, l'univers et tout le reste - est d'intégrer l'interface de programmation Push API. Celle-ci permet aux administrateurs des sites web de proposer l'envoi de notifications à leurs utilisateurs. Au préalable, ces derniers doivent évidemment donner leur accord (heureusement). Parmi les usages, on peut imaginer l'envoi d'une actualité brûlante par un site de news, d'une promotion par un site e-commerce, d'une alerte par un site de webmail, etc. Ce qui est intéressant dans ce dispositif, c'est que les alertes pourront être délivrées même si l'utilisateur n'est pas connecté sur le site en question. Ceci est possible grâce à un code Javascript baptisé « Service Worker » qui tourne en permanence en arrière-plan dans Chrome et qui peut récupérer directement les alertes sur un serveur web.

Par ailleurs, Chrome 42 corrige 45 failles de sécurité dont 5 d'un niveau critique et 8 d'un niveau moyen. Il est donc vivement conseillé de mettre à jour le plus vite possible.

Questions ? Réponses !

## LES ADDITIFS ALIMENTAIRES SONT-ILS DANGEREUX POUR LA SANTÉ ?



E500, E112... Vous ne comprenez pas la moitié des ingrédients inscrits sur les plats cuisinés ou les conserves. Normal, il s'agit pour la plupart d'additifs alimentaires. Leurs fonctions sont multiples : rehausser le goût, allonger la conservation ou encore colorer. Les additifs alimentaires n'ont pas bonne réputation. Aucune étude ne prouve réellement leur nocivité mais il existe des additifs alimentaires dangereux.

### Les différents additifs alimentaires et leur rôle

Il existe cinq grandes familles d'additifs alimentaires. Les colorants permettent de donner une couleur attirante au produit (E100 à E199). Les conservateurs (E200 à E299) sont indispensables, ils empêchent la prolifération des moisissures. Les antioxydants (E300) empêchent les fruits de foncer. Les agents de texture (E400) donnent son aspect à un produit. Enfin les exhausteurs de goût (E600) intensifient le goût d'un produit.

### La nocivité des additifs alimentaires dangereux

Les additifs alimentaires ne sont pas considérés comme dangereux, à condition de respecter un dosage quotidien. Autrement dit, évitez une surconsommation de plats cuisinés ou de conserves pour ne pas exposer votre organisme à trop d'additifs. Certains scientifiques craignent que des additifs mélangés entre eux ne soient cancérigènes, ce qui n'est pas décelable dans les études. Les additifs pourraient également causer des allergies, des retards de croissance chez l'enfant (pour le benzoate), des migraines (glutamate monosodique).

# Des bactéries qui n'ont jamais croisé d'antibiotiques peuvent y résister

*La flore bactérienne des Yanomami, en Amérique du Sud, porte des gènes de résistance à des antibiotiques alors que ces tribus n'y ont jamais été exposées. Les bactéries avaient donc la capacité de résister à ces médicaments bien avant qu'ils ne soient utilisés.*

La plupart des études sur les micro-organismes qui forment le microbiote humain (comme ceux de la flore intestinale) portaient sur les populations occidentales. Mais, pour savoir comment notre mode de vie influence ces micro-organismes, il peut être intéressant d'étudier des populations éloignées de nos cultures modernes. C'est par exemple le cas des Yanomami qui mènent une vie semi-nomade de type chasseur-cueilleur dans la jungle amazonienne. Dans une étude parue dans Sciences Advances, les chercheurs se sont intéressés à une de ces tribus d'Amérindiens habitant dans une aire montagneuse reculée du Venezuela.
Comme l'explique Gautam Dantas, l'un des auteurs de l'étude, « c'était une opportunité idéale pour étudier la manière dont les connexions entre les microbes et les humains évoluent lorsqu'ils sont libérés des influences de la société moderne ».
Les chercheurs ont utilisé des échantillons de la cavité orale (28), de la peau de l'avant-bras (28) et des fèces (12) obtenus chez 34 personnes âgées de 4 à 50 ans, vivant dans un village de la région du haut Orénoque.
Cette recherche a impliqué des scientifiques de la New York University School of Medicine, de la Washington University School of Medicine de Saint-Louis et de l'institut de recherche scientifique du Venezuela.
Le premier résultat important de ces travaux est que les Yanomami présentaient la plus vaste collection de bactéries connues chez les humains : les populations microbiennes présentes sur la peau, la bouche et dans les intestins étaient bien plus diversifiées que celles trouvées chez des Occidentaux. Ceci rejoint d'autres preuves qui suggèrent un lien entre la diminution de la diversité des bactéries qui vivent dans ou sur notre organisme, l'alimentation occidentale et l'utilisation des antibiotiques.



### Le microbiote présente naturellement des résistances aux antibiotiques

Moins de 1 % des bactéries du microbiote peuvent être cultivées. Les chercheurs ont donc utilisé la métagénomique fonctionnelle pour identifier des gènes de résistance aux antibiotiques dans les échantillons. Ils ont ainsi trouvé près de 30 gènes de résistance. Beaucoup de ces gènes désactivaient des antibiotiques naturels mais certains permettaient aussi de résister à des antibiotiques semi-synthétiques ou synthétiques. Les gènes de résistance aux antibiotiques seraient donc une caractéristique du microbiote humain, même en l'absence d'exposition aux antibiotiques.
Pour expliquer que des micro-organismes puissent résister à des médicaments qu'ils n'ont jamais rencontrés, les scientifiques évoquent l'existence de résistances croisées. Des gènes de résistance à des antibiotiques naturels pourraient conférer une résistance à des antibiotiques de synthèse proches, comme l'explique Erica Pehrsson, également auteur de ces travaux : puisque ces personnes n'ont pas été exposées aux antibiotiques modernes, leur seul apport possible en antibiotiques proviendrait de l'ingestion accidentelle de bactéries du sol qui fabriqueraient des versions « naturelles » de ces médicaments, apparues spontanément.
En effet, bien avant l'utilisation des antibiotiques en santé humaine, les bactéries du sol ont commencé à produire des antibiotiques naturels pour tuer des espèces concurrentes. Et, en même temps, les défenses microbiennes ont évolué pour se protéger des antibiotiques que leurs concurrents bactériens fabriquaient…

# Les particules de diesel s'attaquent au fonctionnement du foie

**EN PERMETTANT** à l'organisme d'éliminer certains éléments toxiques, le foie joue un rôle essentiel dans le corps humain. Une étude vient de montrer que les particules fines de diesel perturbent sa fonction de détoxification en bloquant certains transporteurs hépatiques. Les conséquences pour la santé ne sont pas encore bien connues. Cela pourrait notamment renforcer les effets cancérogènes du diesel liés au stress oxydatif.
Gare au diesel ! Ses particules fines sont non seulement toxiques pour les poumons mais elles sont aussi capables de traverser la barrière pulmonaire et de s'attaquer à d'autres organes. Il avait en effet déjà été montré que ces particules modifient la fonction de certaines enzymes hépatiques.
Une nouvelle étude montre cette fois qu'elles peuvent également altérer la fonction de détoxification du foie, c'est-à-dire sa capacité à trier et éliminer les



déchets toxiques pour l'organisme.
Les chercheurs à l'origine de cette découverte (unité Inserm 1085, institut de recherche en Santé, environnement et travail, à Rennes) ont travaillé in vitro, sur des cellules de foie (hépatocytes) en culture. Ils les ont exposées à un extrait de particules issues de la combustion d'un moteur diesel (DEP, Diesel exhaust particles) à des doses équivalentes à celles inhalées par un individu vivant dans un milieu pollué. Les chercheurs ont ensuite mesuré le niveau d'expression et l'activité de plusieurs transporteurs présents à la surface des cellules. Leurs résultats paraissent dans la revue Plos One.
Ces transporteurs hépatiques assurent le passage de molécules circulant dans le sang vers l'intérieur du foie. La bile conduit ensuite à l'élimination de ces substances. L'ensemble du système permet à l'organisme de se débarrasser des déchets naturels produits par les cellules, de médicaments ou de drogues. Or, les auteurs ont constaté que les DEP réduisent l'expression de gènes codant pour ces transporteurs et bloquent l'activité de plusieurs d'entre eux. Le phénomène s'observe lorsque les cellules sont exposées à de faibles doses de particules.

# Catastrophe nucléaire de Fukushima : 32 millions de personnes affectées

*Environ 32 millions de personnes au Japon, soit un quart de la population du pays, ont été affectées par la radioactivité émise par l'accident nucléaire de Fukushima, selon un nouveau rapport de Green Cross. 4 ans après, la situation n'est toujours pas revenue à la normale, montrant une nouvelle fois le risque inconsidéré de l'énergie nucléaire.*



Suite au terrible tremblement de terre et au tsunami qui ont frappé le nord-est du Japon le vendredi 11 mars 2011, la centrale nucléaire de Fukushima Daiichi[1], a connu une défaillance de ses systèmes de refroidissement et plusieurs explosions sur ses réacteurs. De plus, du combustible nucléaire, normalement confiné et protégé dans des piscines d'eau a émis un panache radioactif qui s'est libéré dans l'air dans l'atmosphère.

Selon l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN), ce panache contient des particules radioactives issues des rejets : des gaz rares (xénon, krypton...) et des particules en suspension dans l'air : iode, césium, strontium.

Selon les estimations, 80 % des particules radioactives émises se sont déposées dans l'océan Pacifique, les 20% restant se sont dispersés dans un rayon de 50 km au nord-ouest de la centrale nucléaire, dans la préfecture de Fukushima.

Selon les calculs de Tokyo Electric Power Company (TEPCO), qui est en charge de l'exploitation de la centrale nucléaire de Fukushima, la radioactivité totale émise par l'accident (iode-131, cesium-134, cesium-137, et gaz rares) serait inférieure à 15 % du total émis par l'accident nucléaire de Tchernobyl. « Cependant, le nombre de personnes affectées par la radiation au Japon est comparable à Tchernobyl, » nuance Nathalie Gysi de Green Cross Switzerland.

La catastrophe nucléaire de Fukushima Daiichi a été évaluée au niveau 7 sur l'échelle INES (International Nuclear and Radiological Event Scale), c'est le dernier échelon et donc le plus dramatique. Jusqu'à maintenant, ce niveau n'avait été attribué qu'une seule fois, lors de l'explosion du réacteur n°4 de la centrale nucléaire de Tchernobyl (Ukraine), en avril 1986.

Ce niveau 7 est utilisé pour décrire un "rejet majeur de matières radioactives avec des effets considérables sur la santé générale et l'environnement qui nécessite la mise en œuvre de contre-mesures planifiées et étendues".

Comme la catastrophe nucléaire de Tchernobyl qui a touché 10 millions de personnes, le Japon devrait connaître une augmentation des cancers et des affections neuropsychologiques sur le long terme. Ceci inclut également le stress provoqué par l'évacuation et la stigmatisation des populations.

Au total, 400 000 personnes ont été déplacées dont 160 000 dans les 20 km autour de la centrale nucléaire de Fukushima Daiichi.

A ce jour, le nombre de victimes directes et indirectes liées à la catastrophe nucléaire est estimé à environ 1 700.

Si les risques de cancers par les radiations émises sur l'océan sont faibles, des traces radiatives ont été détectées sur le continent nord-américain en particulier sur la côte nord-ouest des Etats-Unis. Le risque global de cancer va augmenter, en particulier pour ceux qui étaient encore enfants au moment de l'accident. Malheureusement, leur santé sera menacée toute leur vie.

### 4 ans après, l'accident est enfin en passe d'être contrôlé

Selon le point de situation de mars 2015 élaboré par l'IRSN, "les réacteurs 1, 2 et 3 de la centrale sont désormais maintenus à une température comprise entre 20 et 50 °C par injection permanente d'eau douce (5 m3/h par réacteur). L'eau injectée, après s'être chargée en radioactivité, s'écoule ensuite dans les sous-sols des bâtiments où elle se mélange aux infiltrations d'eaux souterraines. Cette eau est reprise pour être traitée et partiellement réutilisée pour assurer le refroidissement des réacteurs.

Les piscines d'entreposage d'éléments combustibles sont refroidies en circuit fermé ; les températures dans les piscines sont inférieures à 30 °C."

En plus des particules radioactives initialement relâchées dans l'océan, les fuites d'eau radioactives restent encore un problème. Toutefois, la situation devrait être bientôt complètement sous contrôle : "pour éviter que les eaux souterraines polluées parviennent dans l'océan, Tepco a également mis en place un écran d'étanchéité côté océan et des pompages d'eau de nappe entre les stations de pompage des différents réacteurs. Ces dispositifs locaux ont été complétés par une barrière d'étanchéité (« mur ») en bordure d'océan, d'environ 900 m de long, afin d'intercepter les écoulements souterrains en aval de l'ensemble du site. Les travaux sont quasiment terminés." précise l'IRSN.

La contamination des écosystèmes et notamment des cours d'eau reste préoccupante : "Bien que modérés, les niveaux de césium (134 et/ou 137) dans les cours d'eau de la préfecture de Fukushima restaient, à l'automne 2013, jusqu'à 1 000 fois supérieurs à ceux enregistrés dans les eaux filtrées du Rhône aval (fleuve le plus nucléarisé de France). Quant aux matières en suspension, elles présentent des activités jusqu'à 100 000 fois plus élevées que celles des particules en transit dans le Rhône aval."

Enfin, Il subsiste des doutes au sujet de la sécurité alimentaire des produits provenant de la mer notamment chez les poissons au sommet de la chaîne alimentaire comme le thon, qui accumulent dans leurs tissus de la radioactivité, notamment des niveaux élevés de césium, dépassant la limite permise de 100 Becquerel.

### Une catastrophe qui devrait signer la fin du nucléaire

La catastrophe nucléaire de Fukushima n'est pas anodine, tant par ses conséquences que son caractère quasi irréversible à l'échelle de notre civilisation. Alors qu'Areva, le groupe leader mondial du nucléaire vient d'annoncer une perte record de 4,8 milliards d'euros pour la seule année 2014, les énergies renouvelables n'ont plus à rougir de leurs "faiblesses" : contrairement à l'énergie nucléaire, elles sont sans risque majeur, de plus en plus compétitives et représente un formidable vivier d'emplois pour des sociétés bien plus résilientes et efficaces en terme de sécurité et consommation énergétique.

Soulignons que la catastrophe de Fukushima devrait coûter au bas mot 80 milliards d'euros, avec un démantèlement de la centrale qui prendra au moins 40 ans. Il n'est donc pas étonnant que 7 Japonais sur 10 souhaitent une sortie totale de l'énergie nucléaire, comme les Français d'ailleurs. Naoto Kan, premier ministre japonais à l'époque de la catastrophe avait déclaré : « Les conséquences d'un accident nucléaire sont " trop importantes " pour en accepter le risque ».

Adam Koniuszewski, chef d'exploitation de Green Cross International, a ainsi déclaré : « nous exigeons plus de transparence et une meilleure gouvernance autour de l'énergie nucléaire et les risques encourus, et une meilleure évaluation de ses coûts d'installation. La gestion des déchets nucléaires coûte de plus en plus chère et le cout de démantèlement des réacteurs ne cesse d'augmenter. Dans le même temps, les énergies renouvelables sont de plus en plus accessibles. Au cours des cinq dernières années, le coût de l'énergie solaire à grande échelle a diminué de 78 pour cent, et celui de l'éolien de de 58 pour cent. »

Depuis septembre 2013, les 48 réacteurs nucléaires du Japon sont tous à l'arrêt, officiellement pour vérification de leur sûreté. Cependant, "le gouvernement veut réactiver ses centrales pour relancer l'économie et prépare l'opinion japonaise en ce sens. Fin 2014, les autorités de sûreté nucléaire ont donné leurs premiers feux verts pour remettre en marche quatre réacteurs : deux réacteurs de la centrale de Sendai, située sur l'île de Kyushu - dans le voisinage d'un volcan toujours actif - et deux réacteurs de la centrale de Takahama, dans la préfecture de Fukui, dont la relance avait été interdite en mai 2014 par la justice nipponne"... Indique Sud-Ouest.

Pour compenser l'arrêt de la production d'électricité via l'énergie nucléaire, les japonais se sont massivement mobilisés pour diminuer leur consommation énergétique et améliorer leur efficacité énergétique : "la baisse de la demande en électricité représente la production de 13 réacteurs nucléaires ! Dans le même temps, les Japonais ont installé des milliers de micro panneaux solaires photovoltaïques (23 000 foyers s'équipent chaque mois). Le solaire photovoltaïque a connu un essor massif et rapide dans le pays : en 2013, le Japon est devenu le 2ème marché national dans le monde, derrière la Chine." précise Greenpeace.

Enfin, contrairement à une idée reçue, "les émissions de CO2 n'ont pas explosé à cause de la mise à l'arrêt des réacteurs nucléaires japonais. C'est-à-dire que la courbe ascendante et insoutenable des émissions a continué à se poursuivre, mais cela n'est pas à mettre sur le compte de l'arrêt du nucléaire. Par exemple, un coup de projecteur montre que l'augmentation était de 8% entre 2010 et 2012, puis de 7% entre 2012 et 2014… À titre de comparaison, la France a vu elle aussi ses émissions augmenter en 2013, malgré ses 58 réacteurs. Mais les renouvelables sont l'avenir et l'avenir est déjà en marche au Japon, D'ici à 2020, les renouvelables pourraient fournir plus de 40 % de l'électricité du pays, d'après le scénario établi par Greenpeace Japon." ajoute Greenpeace, loin des modestes objectifs européens : 20 %, qui

# Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

## Offre d'emploi

Société internationale, Cherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maitrise de l'outille informatique, multilingue (arabe, français, anglais), envoyer CV a l'adresse mail suivante : **a.icbs@yahoo.fr ou b malikssa@yahoo.fr**

## EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi.
Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maitrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

## Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

**Tél. (0553) 58.89.97**

Une mère de 3 enfants en bas âge, dont le mari est gravement malade, demande à toute personne pouvant l'aider à payer son loyer et à subvenir aux besoins de sa famille de bien vouloir la contacter au
**(0779)15.09.25.**

***Que Dieu vous récompense.***
**CCP 173 123 80 clé 88**

## SOS

Femme âgée de 38 ans, sans ressources, demande une aide charitable pour acquérir du lait réf. : Biomil ou Célia 1er âge dont le prix d'achat atteint les 400 DA, pour son bébé gravement malade. Contacter Mme Attalah Kheira, Cité 300 logts Bloc 24 n° 300 zone 10 Mascara 29000.

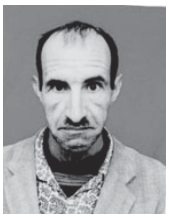
**Tél. : 0781509853 CCP N° 170 280 10 clé 90.**

## SOS

Madame Kheira Attalah, âgée de 38 ans et mère de 3 petits enfants, victime de brûlures au bras droit (handicapée), ce qui a nécessité une ablation, mais faute d'une prise en charge adéquate cette malheureuse dame a fait une rechute. A cet effet, elle sollicite les âmes charitables pour une aide afin de compléter sa radiothérapie dans les établissements privés. A titre indicatif, chaque séance de radiothérapie coûte 5 000,00 DA, alors que la brûlure a besoin de plusieurs séances selon les protocoles décidés par les spécialistes pour compléter son traitement et éradiquer la maladie. Pour tout contact, appeler le n° **(0557) 17.70.68.**

Que Dieu récompensera les bienfaiteurs,
Mme Attalah Kheira.
BP n° 604 RP Baba Ali – Algérie, Mascara

## AVIS DE RECHERCHE



Liyani Ibrahim (malade mental 100 %), né en 1956 à Tizi Ouzou, habitant à Kouba, disparu le 29 mars 2015, et n'a donné aucun signe. Toute personne l'ayant vu, prière de contacter sa famille au (0771) 94.93.28 ou le commissariat le plus proche.

## VEND

Vent et Réparation + pièces de rechange Motos

**Tél : (0554).71.80.54**

## VEND

Vend des lots de terrains de 250M et plus à Ouled Moussa 1kl du centre ville. 18U M avec Acte

**Tel : 0550.70.58.78**

## VEND

terrain de 300m2 à Ziama Mansoureah (W. Jijel)

**Tél. : (0560)35.17.68**

## VEND

Vend F4 3e étage, Cité la Radieuse El-Harrach

**TÉL. : (0551) 11.39.04.**

## Villa

Vends villa coloniale, 1050 M2 acte notarié, livret foncier, située les Sources, Bir Mourad Raïs.

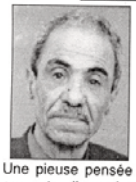
**Tél. (0661) 59.51.07**

## ACHAT

Achat chaudièrres , meubles usées et materiels d'occasion.

**TéL : 0770 34 29 73**

## PENSÉE





Une pieuse pensée est demandée à tous ceux et celles qui ont connu notre cher et regretté père
**BELKHEIR Abdelkader dit Mahmoud**
le 06 Mai 2008
Et notre chère et regrettée mère
**Belkheir Rabéa.**
Rappelée à Dieu le 12 Mai 2014
En ce douloureux souvenir toute la famille prient pour eux
**Que Dieu le Tout Puissant leur accorde sa Sainte Miséricorde et les accueillent en son Vaste Paradis**
**Votre fils Mohamed**

## 40 eme jour

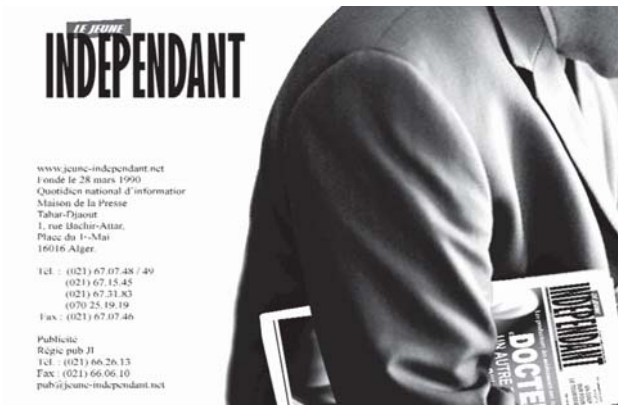
Cela fait 40 jours que nous a quittée à jamais notre très chère mère, sœur et tante, Madame **ZIKARA Fatma** née **BOUTNAF** laissant un immense vide que nul ne pourra combler, en cette douloureuse circonstance, ses enfants, sa sœur et ses neveux et nièces de Moretti ( famille **OULMANE** ) demandent à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire.

A DIEU nous appartenons et à lui nous retournons
Que DIEU l'accueille en son vaste paradis

## Vend

F4 3ème étage cité la Radieuse El Harrach

**Tél. : (0551).11.39.04**




www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
**QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION**
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46
*****
Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA
*****
**Gérant**
ALI MECHERI
**Directeur de la publication**
AMINE ALOUACHE
direction@jeune-independant.net
*****
**Directeur de la Rédaction**
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)
*****
**IMPRESSION**
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL
******
**FLASHAGE**
Centre, Est : LJI
******
**DIFFUSION**
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP
******
**PUBLICITÉ**
Régie pub JI
**Tél. : (021) 66.26.13**
**Fax : (021) 66.06.10**
pub@jeune-independant.net

**CONTACTEZ AUSSI**
**ANEP**
**1 rue Pasteur, Alger**
**Tél. : 021 73 76 78**
**021 73 71 28**
**021 73 30 43**
**Fax : 021 73 95 59**
******
**BUREAUX RÉGIONAUX**
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
**Mob. : (0662) 18.41.81**
**Fax : (038) 80.20.36**
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
**Tél. : (026) 22.95.62**
**Fax : (026) 22.95.62**
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
**Tél-Fax : (031) 66.32.64**
- Bejaia
Bejaia : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N° 10
**N° Tél : 034-12-66-21**
**Email : ljibejaia@yahoo.fr**
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
**Tél. : (024) 43.60.26**

*© 1990-2015*
*Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.*

# Comment soulager naturellement les pieds enflés ?



Beaucoup pensent que les jambes enflées est quelque chose de normale et de commune et qu'elle ne nécessite pas une attention particulière. Nos jambes portent la majorité de la charge de notre corps, et parfois, cette charge devient plus pesante par exemple lorsque nous restons debout trop longtemps, des conditions spécifiques de travail, être assis pendant trop longtemps ou un excès de poids.

*Voici quelques conseils pour soulager vos pieds enflés de manière naturelle :*

Premièrement, vous devez réduire votre consommation de sel. Si vous ne pouvez vous en passer, utilisez uniquement sel de d'Himalaya ou le sel de mer. Pour éviter que votre nourriture paraisse insipide, vous pouvez ajouter quelques épices ou du jus de citron dans votre nourriture. Les épices les plus bénéfiques sont l'aneth et le persil, en raison de leur effet diurétique. Vous pouvez également boire quotidiennement de l'eau citronnée. Pendant l'été, essayez de consommer pleins de fruits et



de légumes à effet diurétique comme les concombres, les fraises, les pastèques et les melons.

**Boisson diurétique à base de persil**

Prenez une cuillère à soupe de feuilles de persil finement hachées et placez-les dans un récipient. Verser 400 ml d'eau bouillante dessus, couvrez et laissez reposer une nuit. Dans la matinée, filtrez la boisson, ajoutez le jus d'un citron et mélangez. Buvez 100 ml de cette boisson trois fois par jour et jusqu'à ce que l'enflure aux pieds disparaîsse complètement.

**Les graines de lin contre les pieds enflés**

Ajoutez 4 cuillères à café de graines de lin dans 1 litre d'eau, et faites cuire pendant environ 10 à 15 minutes. Retirez ensuite du feu, couvrez la casserole et laisser-la dans un endroit chaud pendant une heure. Ajoutez ensuite le jus d'un citron. Consommez cette boisson tout au long de la journée pendant deux semaines. Assurez-vous qu'elle est chaude à chaque fois que vous la prenez.

**Une solution saline contre les pieds enflés**

Dans 10 litres d'eau froide, diluez 1 kg de sel. Prenez une serviette, trempez-la dans cette solution, essorez-la et placez-la sur votre lombaire et laissez reposer pendant 20 minutes. A répéter pendant 10 jours, tous les soirs avant d'aller au lit. L'enflure va être réduite en raison de la miction accrue, qui commencera peu de temps après.

## VOICI LES MEILLEURS MOMENTS DE LA JOURNÉE POUR BOIRE DE L'EAU



Vous savez sans aucun doute que l'eau est bénéfique, sinon vitale pour votre corps, mais savez-vous quel est le meilleur moment pour boire de l'eau ? Il est essentiel de boire beaucoup d'eau pour hydrater votre corps.

*Voici une liste de quelques-uns des bienfaits de l'eau :*

- 75% du cerveau est composé d'eau
- Il régule la température du corps
- Le sang est composé de 83% d'eau
- L'eau élimine les toxines du corps
- Vos os sont composés de 22% d'eau
- L'eau protège vos articulations
- Elle transfère les nutriments et l'oxygène aux cellules
- L'eau facilite la respiration
- Elle aide à convertir les aliments en énergie
- Elle protège les organes vitaux
- Elle facilite l'absorption des nutriments
- Vos muscles sont composés de 75% d'eau

**Voici le bon moment pour boire de l'eau et en obtenir le maximum d'avantages :**

Vous devez toujours boire de l'eau au réveil. Cette habitude stimule la fonction de vos organes. Buvez de l'eau avant les repas pour faciliter la digestion. Il est également bon de boire de l'eau avant d'aller vous coucher. Attention quand même à ne pas boire de l'eau en excès

## Nos ancêtres vivaient plus de 100 ans grâce à l'ail et ...



La consommation quotidienne d'ail et d'oignon aide à maintenir le cœur en bonne santé, elle stimule le système immunitaire et prévient le cancer.L'ail a de fortes propriétés antibiotiques. Quand il est consommé cru, il a des propriétés antibactériennes. Il est donc conseillé de toujours le consommer cru, et de préférence pilé car quand il est haché, l'ail libère de l'allicine.Ses propriétés anti-inflammatoires fortes protègent le corps contre l'inflammation chronique, les douleurs et les infections bactériennes. L'ail et l'oignon aident à équilibrer les taux de cholestérol.
Ils sont riches en soufre qui prévient le dépôt de calcium et d'acides gras dans les vaisseaux sanguins, et améliore ainsi la circulation sanguine.
Ils renforcent le système immunitaire, protègent contre le rhume et la grippe, et préviennent les cancers du côlon de la gorge, du rein, de l'utérus et de l'ovaire.



## Comment éliminer le chlore de votre eau

Le plus simple est d'ajouter quelques gouttes de jus de citron dans le verre d'eau que vous prenez car la vitamine C purifie l'eau. Vous pouvez également utiliser des comprimés de vitamine C, il est habituellement conseillé d'utiliser 1 mg pour 1 litre.

L'eau peut également être purifiée par des filtres à eau montés sur les robinets. De même, le chlore peut être éliminé si vous laissez l'eau stagner dans un récipient ouvert, de telle sorte à ce que le chlore soit transformé en gaz et s'évapore. Cependant, cela peut prendre jusqu'à 3 jours.

Enfin, bouillir votre eau permet aussi de faire évaporer le chlore. L'eau devra bouillir pendant 15 minutes.

## Tajine de poulet aux mirabelles

**Ingrédients:**

- 4 blancs de poulet - environ 100g cha-cun
- 4 cuisses de poulets
- 1kg de mirabelles
- 50g de raisins sec - facultatif
- 50g d'amandes - facultatif
- 2 gros oignons
- 3 cuillères à soupe de miel
- 1 cuillère à soupe de canelle en poudre
- 1 cuillère à soupe de cumin
- 1 cuillère à café de Ras el Hanout
- 2 étoiles de badiane
- Huile d'olive
- Sel et poivre
- Eau

**Les étapes**

1.Coupez le blanc de poulet en morceaux pas trop petits.
2.Émincez finement les oignons puis réservez.
3.Dénoyautez les mirabelles ou décongelez-les si vous en avez acheté surgelées.



4.Faites dorer le poulet avec l'huile d'olive dans un tajine ou une cocotte.
5.Ajoutez le miel et les mirabelles puis remuez un petit peu.
6.Dans une poêle à côté, faites revenir les oignons dans de l'huile d'olive ou du beurre.
7.Ajoutez les épices au tajine et recouvrez d'eau. Laissez mijoter pendant 1h30 environ.
8.Vers la fin de la cuisson, ajoutez les oignons confits ainsi que les raisins et les amandes si vous en avez.
9.Laissez cuire encore une trentaine de minutes puis retirez du feu.
10.Décorez le plat d'une ou deux étoiles de badiane et servez.

## PAIN RAPIDE

**Ingrédients :**

- 5 cups (tasses) de farine
- 2 cups (tasses) d'eau tiède
- 1/2 cups d'huile neutre
- 2 c à soupe de levure de boulanger
- 1 c à soupe de sucre
- 1 c à soupe de sel
- 1 jaune d'oeuf pour la dorure
- Graines de sésame, de pavot ect ...

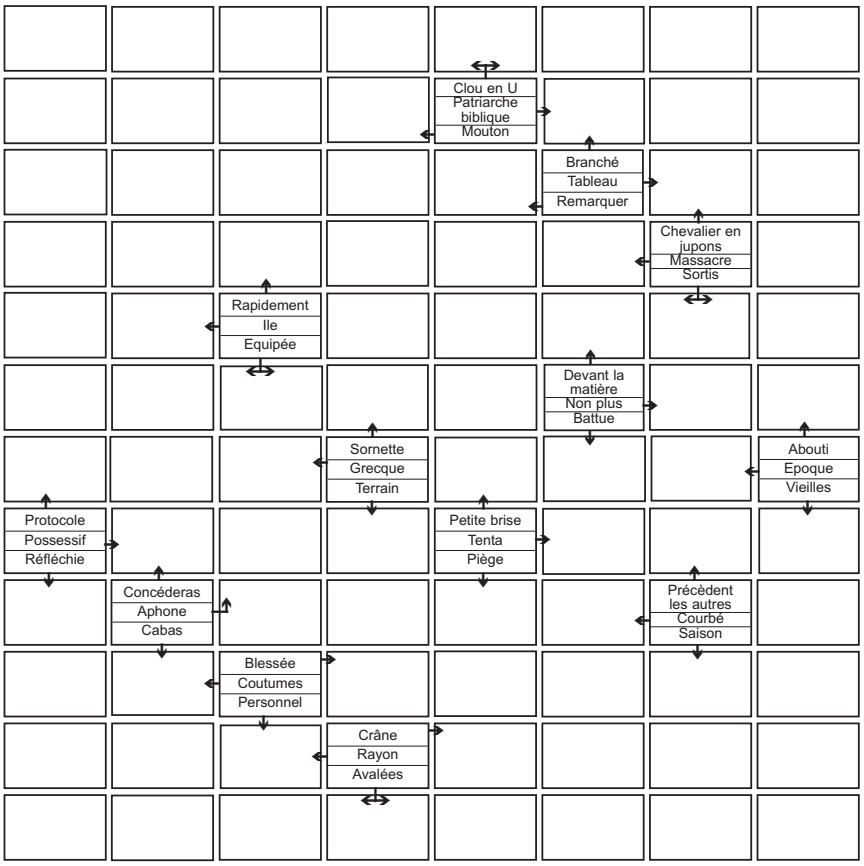
**Préparation :**

Dans un saladier verser 2 tasses de farine, la levure, le sucre et le sel, rajouter deux tasses d'eau tiède, fouetter et laisser reposer la pâte 10 mn. Rajouter 3 tasses de farine, l'huile, mélanger et prétrisser quelques minutes, juste le temps de bien amalgamer le tout.
A partir de ce moment vous pouvez l'utiliser pour confectionner du pain, des

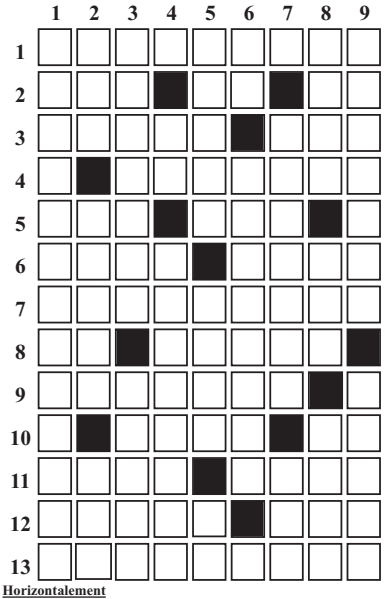


chaussons, de petits pains au chocolat, ou même pour faire une pizza.
Si vous voulez faire du pain, pétrissez encore deux minutes, donnez la forme que vous souhaitez (fleur, baguette style viennoise ect ..). Dorez la surface au jaune d'oeuf (pensez à placer vos graines à ce moment là afin qu'elles adhérent à la pâte).
Préchauffez votre four th 190° (th 6/7) en attendant laissez lever la pain tranquillement, puis enfournez pour 35 mn.

## *Mots fléchés n° 1471*




## Mots croisés 9/13 n° 1471



**Horizontalement**
1. Familières – 2. Cri d'arène – La rumeur – Dans la gamme – 3. Instrument de musique – Possessif – 4. Indésirable – 5. Ile de la mer Egée – Les siennes – 6. Assassiner – Dieu de la Destruction en Inde – 7. Qui contient un certain corps simple – 8. Diapason – Du pays d'origine – 9. Interdit – 10. Ville française – Brome – 11. Manqua – Vieille bagnole – 12. Esquiva – Balle de service – 13. Très émotifs.

**Verticalement**
1. Amènes – 2. Souverain musulman – Montagnes russes – Salut antique – 3. Choses sans valeur – Langue romaine – 4. Berge – Félons – 5. Préjudices – Fait la brasse – Paresseux – 6. Impair – Déclamant – 7. Harmonieux – Cours d'Asie – 8. Dieu de l'Amour – Large vallée – Concis – 9. Etat d'Afrique – Emprunts.

## SOLUTION MOTS FLECHES N° 1470

**Horizontalement**

– CLAMSER
POIL – ATH
HUEES – RE
ES – ROBOT
NIET – AIE
ONDEE – TU
MAI – RH – R
EGLISES –
NEES – TUF
A – SACREE
LA – RIEUR
ELUDA – RU

**Verticalement**

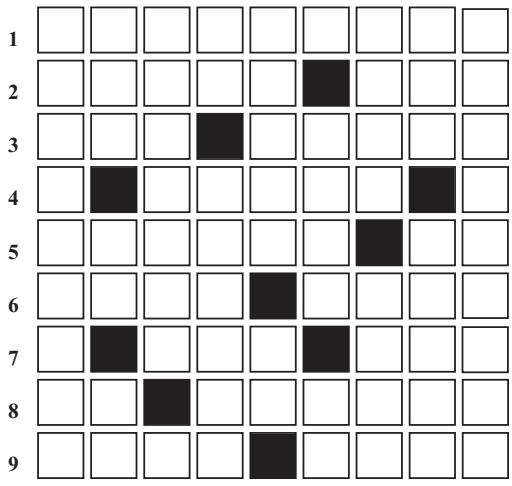
– PHENOMENALE
COUSINAGE – AL
LIE – EDILES – U
ALERTE – ISARD
M – SO – ERS – CIA
SA – BA – HETRE –
ETROIT – SUEUR
RHETEUR – FERU

## SOLUTION N° 1470

**Horizontalement**
PREMISSES
RAVISAI – O
OBESE – NAT
FI – SURGIS
EON – THES –
STOP –IRES
S – SAIN – SI
OR – TROP – S
RELIA – ARE
AGES – BEE –
TGV – DELCO
– AEROCLUB
SERUM – ALI

**Verticalement**
PROFESSORAT – S
RABIOT – REGGAE
EVE – NOS – LEVER
MISS – PATIS – RU
ISEUT – IRA – DOM
SA – RHINO – BEC –
SINGER – PAELLA
E – AISES – RECUL
SOTS – SISE – OBI

## Mots croisés 9/9 n° 1471



**Horizontalement**
1. Qui permettent de soigner – 2. Produits de poule – Hors court – 3. Semblable – Alliage de fer et de carbone – 4. Raconte – 5. Paquet de billets – Mesure de vitesse – 6. Membrane colorée de l'œil – La totalité – 7 Posséda – Base de lancement – 8. Agent de liaison – Rapporte – 9. Stratagème – Catégoriques.

**Verticalement**
1. Réunir une somme – 2. Crie sous bois – Iridium – Non divulgué – 3. Plantation de saules – 4. Conifère – Garanti – 5. Souverains slaves – Possessif – 6. Escarpement rocheux – Manganèse – 7. Immerge – Soustraite – 8. Liquidé – Changent – 9. Angoissées.

## SOLUTION N° 1470

**Horizontalement**
ASCENDANT
COURBURES
CLIN – RIGA
AIRES – AUR
BD – EMISE –
LAD – AN – VA
EIRE – NA – N
ERUCTERAS
SE – URETRE

**Verticalement**
ACCABLEES
SOLIDAIRE
CUIR – DRU –
ERNEE – ECU
NB – SMA – TR
DUR – INNEE
ARIAS – ART
NEGUEV – AR
TSAR – ANSE

## *SODUKU 200*

**Pour jouer au Soduku**

*- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide*
*-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9*
*-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région*
*Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45*

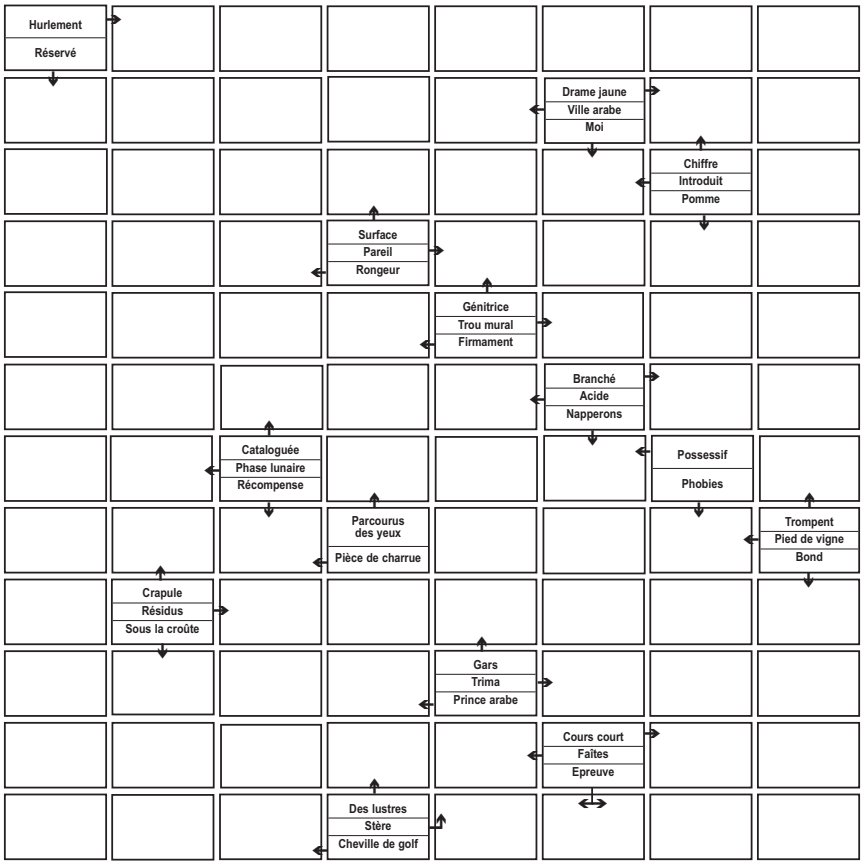
| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 6 | | | 1 | 8 | | | 2 | |
| | | 1 | | | 4 | | 3 | |
| 7 | | | | | | 8 | | 1 |
| | | | | | 1 | 2 | 8 | |
| | | | 4 | | 2 | | | |
| | 2 | 3 | 5 | | | | | 4 |
| 1 | | 7 | | | | | | 3 |
| 5 | 6 | | 3 | | | 1 | | |
| | | | | 1 | 9 | | | 8 |



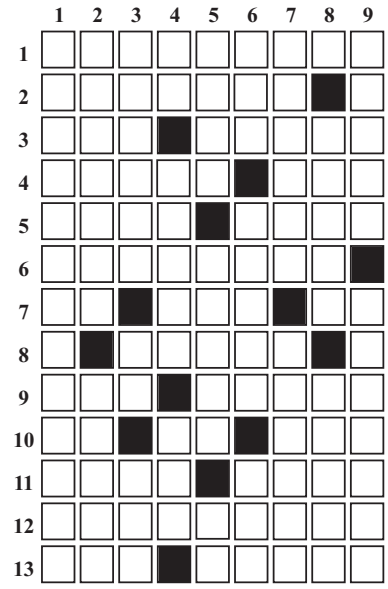
**SOLUTIONS**

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 7 | 8 | 6 | 2 | 5 | 9 | 1 | 3 | 4 |
| 1 | 2 | 4 | 7 | 8 | 3 | 5 | 9 | 6 |
| 3 | 9 | 5 | 6 | 1 | 4 | 7 | 8 | 2 |
| 2 | 3 | 1 | 5 | 6 | 8 | 4 | 7 | 9 |
| 5 | 6 | 8 | 9 | 4 | 7 | 2 | 1 | 3 |
| 9 | 4 | 7 | 3 | 2 | 1 | 8 | 6 | 5 |
| 4 | 7 | 9 | 1 | 3 | 2 | 6 | 5 | 8 |
| 8 | 5 | 3 | 4 | 7 | 6 | 9 | 2 | 1 |
| 6 | 1 | 2 | 8 | 9 | 5 | 3 | 4 | 7 |

## *Mots fléchés n° 1902*




## Mots croisés 9/13 n° 1902



**HORIZONTALEMENT**

1. Capacités - 2. Bleu - 3. Poème - Va chercher - 4. Coalisé - Cri de bûcheron - 5. Contestes - Mélangé - 6. Sottise - 7. Il fait réflexion - Glousse - Degré musical - 8. Estime - 9. Moitié d'Adam - Nonchalante - 10. Mis pour moi - Cobalt - Vallée - 11. Etançon - Grimace - 12. Atomique - 13. Cheville de golf - Paris.

**VERTICALEMENT**

1. Rabotage - 2. Confiserie - Habillée - 3. Tableaux - Ministère abrégé - Balle de service - 4. Conifère - Chamois pyrénéen - Poil à l'œil - 5. Coup - Fromage de lait de brebis - Etat-major - 6. Elle porte les manchettes - Coiffure des anciens - Joli mois - 7. Il est bon à jeter - Expéditions - 8. Bronzer - Jeune vache - 9. Querelle - Citées lettre par lettre.

## SOLUTION MOTS FLECHES N° 1901

**Horizontalement**

- GRONDES
FAITE - PO
RIVE - PIU
ALERTE - L
CLE - RUSE
TASSE - PS
IR - ASPE -
ODE - SECS
N - CRANTA
NOUA - TRI
ES - LIEES
RAGES - SI

**Verticalement**

- FRACTIONNER
GAILLARD - OSA
RIVEES - ECU - G
OTER - SA - RALE
NE - TRESSA - IS
D - PEU - PENTE -
EPI - SPECTRES
SOULES - SAISI

## SOLUTION N° 1901

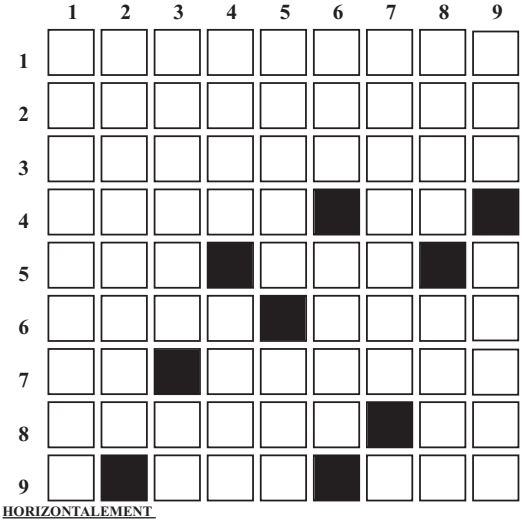
**HORIZONTALEMENT**

ACHEMINES
PREVENANT
PELE - FILA
ENA - PISES
TESSON - VE
IL - OLIVE -
SEPIA - OSA
SEL - ICI - L
A - AEROSOL
NATTER - MU
TUEE - AGIR
ET - TANISE
SODAS - TES

**VERTICALEMENT**

APPETISSANTES
CRENELEE -
AUTO
HELAS - PLATE -
D
EVE - SOI -
ETETA
ME - POLAIRE -
AS
INFINI - CORAN -
NAIS - VOIS - GIT
ENLEVES -
OMISE
STASE -
ALLURES

## Mots croisés 9/9 n° 1902



**HORIZONTALEMENT**

1. Passionnées - 2. Commerçante - 3. Salles d'audience d'un tribunal - 4. Bois comme un chat - Branché - 5. Lettre grecque - Résume une litanie - 6. Ville de Guyane - Cri d'effort - 7. Petite soudure - Poisons de serpents - 8. Choses délicieuses - Mère de géants - 9. Vague espagnole - Cales.

**VERTICALEMENT**

1. Avec importance - 2. Marque de dédain - 3. Instrument pour percer les os - Lac du Soudan - 4. Contrat - Autorisation - 5. Objet - Ecole de cadres - 6. Détesté - Ecorces de chêne - 7. Développé - 8. Premier jardin - Séraphin - 9. Possessif - Petites baies.

## SOLUTION N°1901

**HORIZONTALEMENT**

DEMESURES
ELU - AVENU
MATER - EDE
AGENDA - OS
NU - VIZIR -
DETONANTS
E - RIELS - I
EPIE - EUES
SIESTE - TE

**VERTICALEMENT**

DEMANDEES
ELAGUE - PI
MUTE - TRIE
E - ENVOIES
SARDINE - T
UV - AZALEE
REE - INSU -
ENDORT - ET
SUES - SISE

## *soduku 132*

**Pour jouer au Soduku**

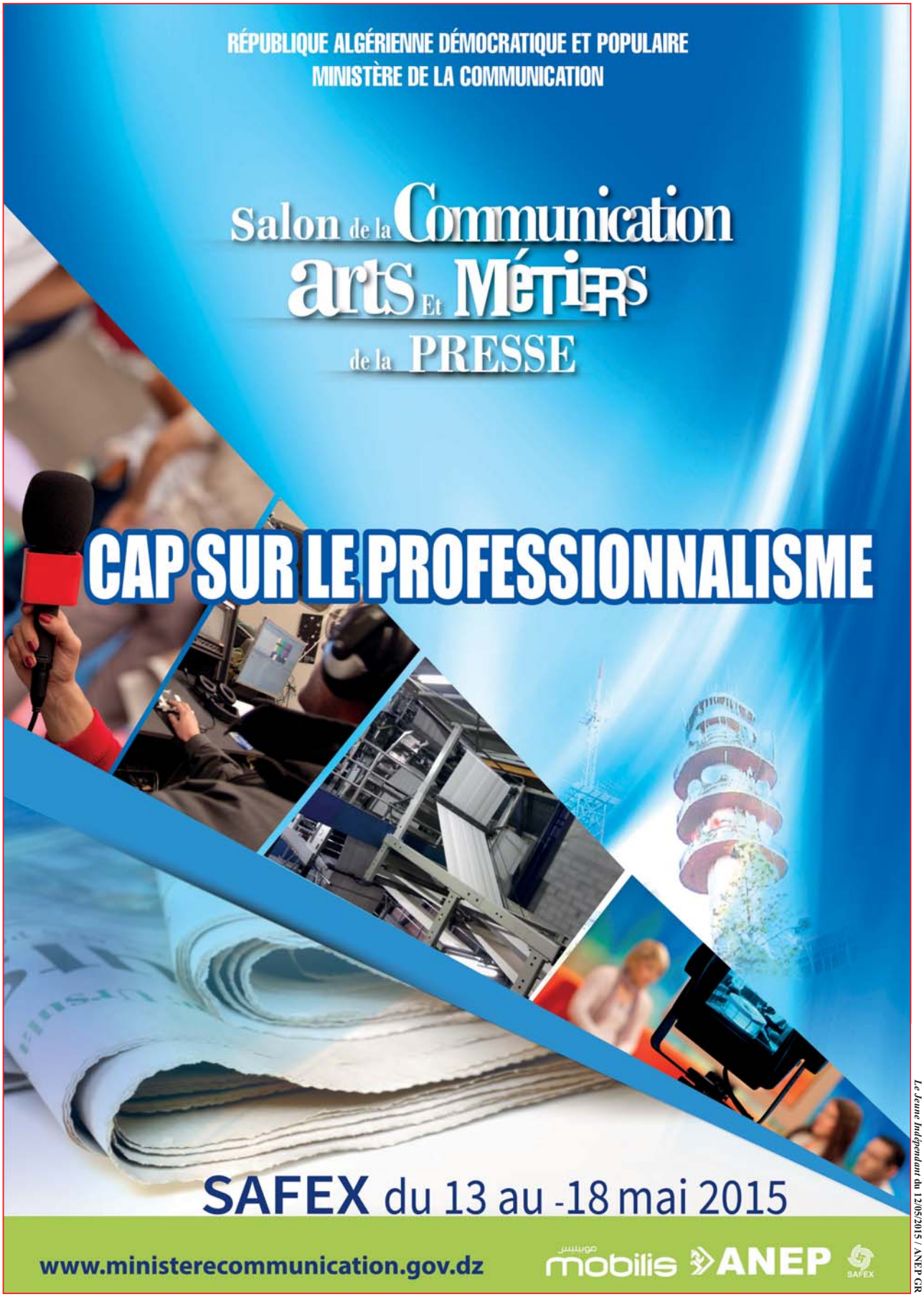
*- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide*
*-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9*
*-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région*
*Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45*

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | | | 5 | 2 | | | | |
| | | | | 7 | 4 | | | 1 |
| | 6 | 3 | | | | 5 | | |
| | 9 | | | | 1 | | 2 | |
| | 1 | 5 | | | | 9 | 6 | |
| | 7 | | 4 | | | | 5 | |
| | | 9 | | | | 8 | 1 | |
| 5 | | | 2 | 8 | | | | |
| 6 | | | | 4 | 3 | | | 5 |

**SOLUTIONS**

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 8 | 6 | 2 | 3 | 9 | 7 | 5 | 4 |
| 7 | 2 | 9 | 4 | 5 | 1 | 3 | 6 | 8 |
| 3 | 4 | 5 | 8 | 6 | 7 | 9 | 1 | 2 |
| 4 | 7 | 8 | 6 | 2 | 3 | 5 | 9 | 1 |
| 5 | 9 | 3 | 7 | 1 | 4 | 2 | 8 | 6 |
| 6 | 1 | 2 | 9 | 8 | 5 | 4 | 3 | 7 |
| 9 | 6 | 1 | 3 | 7 | 2 | 8 | 4 | 5 |
| 8 | 3 | 7 | 5 | 4 | 6 | 1 | 2 | 9 |
| 2 | 5 | 4 | 1 | 9 | 8 | 6 | 7 | 3 |






*Le Jeune Indépendant* du 12/05/2015 / ANEP GR

## 20 :55 : Gad Elmaleh : 20 ans de scène



*Pour fêter ses 20 ans de scène, l'humoriste, accompagné de musiciens et d'un groupe de chanteurs gospel, propose une adaptation de son dernier spectacle « Sans tambour ». L'occasion de ressusciter ses personnages les plus connus parmi lesquels l'incontournable Chouchou. Tout au long de la soirée, des artistes parmi lesquels Dany Boon, Kad Merad, M. Pokora, Shy'm, Richard Anconina, Elie Semoun, Bruno Solo ou Garou livrent leur impression sur l'humoriste et lui souhaitent un joyeux anniversaire. Johnny Hallyday, Kev Adams ou encore Claudia Tagbo viennent également se joindre à la fête. Pour suivre pleinement l'événement, Christophe Dechavanne fait vivre les coulisses du spectacle en recueillant les impressions de ...*

## 21:00 : Sport : Multifoot



*L'avant-dernière journée peut déjà être décisive en haut et dans le bas du classement. Engagés dans la course au titre, Alexandre Lacazette et ses coéquipiers de Lyon reçoivent Bordeaux pendant que le PSG de Zlatan Ibrahimovic se rend à Montpellier. Pour ce déplacement dans l'Hérault, les Parisiens devront notamment se passer de Marco Verratti et de Thiago Motta suspendus. Pratiquement condamné à la descente en Ligue 2, Metz tentera de prendre des points importants à Monaco. Lens, déjà relégué, se rend à Nice. Les autres matchs : Bastia/Caen, Evian/Saint-Etienne, Guingamp/Toulouse, Nantes/Lorient, Reims/Rennes, Lille/Marseille.*

## 20:55 : Hawaii 5-0 : Pono kaulike



*Alors que Danny donne une conférence sur la police à l'école de sa fille, deux inspecteurs viennent l'arrêter pour meurtre. Peu après, c'est au tour de Chin d'être menotté devant son domicile pour corruption, fraude fiscale et complicité de meurtre. Transféré dans une prison, Danny apprend qu'il risque d'être extradé en Colombie afin d'y être jugé pour le meurtre de Marco Reyes. Steve, Joe et Kono font tout pour les disculper.*

## 20:55 : Le plus grand cabaret du monde



*Le chanteur Pierre Perret, parrain de ce numéro, accueille Jean-Marie Bigard, Mathilda May, Francis Lalanne, Yves Lecoq, Sophie Davant, Tina Arena, Amaury Leveaux, Pierre Bellemare, Inna Modja et Thierry Beccaro. Les invités sont chargés de présenter les numéros des artistes : clowns, illusionnistes, mimes, contorsionnistes ou encore lanceurs de couteaux. Au programme de cette soirée placée sous le signe du spectacle : la troupe Romero, Gaetano Triggiano, Atai Omurzakov et Tumar KR, ...*

## 20:50 : Souviens-toi



*Cinq ans après la mort accidentelle de leur fils, Emilie et Marc prennent un nouveau départ en s'installant dans une maison en bord de mer avec leur fille Anna. Un jour, Emilie fait la connaissance de Vincent, accusé du meurtre de son épouse. Touchée par son histoire, elle décide de reprendre son ancien métier d'avocat afin d'assurer sa défense. Parallèlement, la jeune femme commence à entendre des sons et la voix de feu son enfant dans sa demeure.*

## 21 :00 Un Jour, Un destin



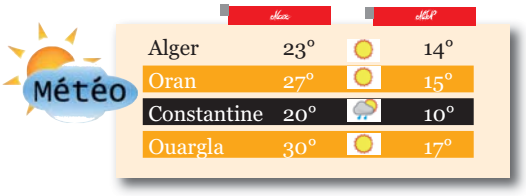
*« Alexandre le Bienheureux », « Le Vieux Fusil », « Les Ripoux »,« Cinéma Paradiso ». En 40 ans de carrière, l'acteur a tourné dans plus d'une centaine de films. Décédé en 2006 à l'âge de 76 ans des suites d'un cancer généralisé, Philippe Noiret a toujours affiché un caractère enjoué en public. Mais en réalité, l'homme cachait des fêlures. Sa femme, la comédienne Monique Chaumette, sa fille Frédérique, sa petite-fille Deborah, ses amis acteurs (Jean Rochefort, Bruno Putzulu...) ou réalisateurs (Bertrand Blier...) le racontent.*

| HORAIRES DES PRIÈRES | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
|---|---|---|---|---|---|
| ANNABA | 03:38 | 12:25 | 16:15 | 19:34 | 21:07 |
| CONSTANTINE | 03:45 | 12:30 | 16:19 | 19:38 | 21:09 |
| ALGER | 03:57 | 12:44 | 16:34 | 19:53 | 21:25 |
| OUARGLA | 04:08 | 12:35 | 16:16 | 19:33 | 20:57 |
| CHLEF | 04:07 | 12:51 | 16:39 | 19:58 | 21:30 |
| MOSTAGANEM | 04:13 | 12:56 | 16:44 | 20:03 | 21:34 |
| ORAN | 04:17 | 12:59 | 16:46 | 20:05 | 21:35 |

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5172 - SAMEDI 27 RADJAB 1436

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net


MOBILIS SPONSOR OFFICIEL DU 1er SALON DE LA COMMUNICATION

# «Arts et métiers de la presse»

***Mobilis sponsor officiel du 1er Salon de la communication «Arts et métiers de la presse», organisé par l'Agence nationale d'édition et de publicité «ANEP» du 13 au 18 mai 2015 au palais des Expositions (SAFEX) les Pins-Maritimes Alger, sous la thématique « Cap sur le professionnalisme «.***

Sous le haut parrainage du ministre de la Communication, Monsieur Hamid GRINE, le Salon a pour objectif de refléter l'évolution du secteur et l'adaptation des médias et entreprises de presse aux nouvelles technologies de l'information et de la communication. Il regroupera, durant cinq (05) jours, tous les acteurs du monde de la presse et de la communication en Algérie entre institutions et organismes publics et privés. Un riche programme est prévu à l'occasion et qui sera axé sur les différents métiers de la presse tous supports confondus, une première envers ce secteur stratégique et en perpétuelle évolution. Le Salon sera également animé par des académiciens et des professionnels du métier de la presse sur des sujets et des thématiques liés au monde des médias suivi de débats ouverts au public. Mobilis, acteur incontournable dans le secteur des technologies de l'information et de la communication en Algérie et partenaire des différents médias est présente à travers un stand personnalisé à l'occasion, où elle présentera ses solutions et offres Entreprises adaptées aux besoins du secteur. Par le biais de cet évènement, Mobilis réaffirme son engagement indéfectible à consacrer le professionnalisme de nos médias et de nos journalistes et de tous les professionnels du secteur, par la présentation de son trophée relatif au Prix Mobilis pour la Presse algérienne qui arrive à sa 3e édition cette année, ainsi que l'organisation en marge du Salon de la 4e édition de son forum, qui aura pour thématique «Les TIC, moteur de l'innovation».

**S. N.**



DR

ESCALES MÉDITERRANÉENNES SUR D'ZAÏR TV

# Les musées algériens sont-ils solubles dans des larmes de crocodiles ?

**L'ÉMISSION** Escales méditerranéennes que produit et anime l'écrivain et journaliste Abdelhakim Meziani nous propose ce samedi 16 mai, à 14h, un éclairage édifiant sur la situation des musées nationaux en Algérie.

Partant de la question de savoir si ces musées sont solubles dans des larmes de crocodiles, son argumentaire est porté par un état des lieux à la fois exhaustif et rassurant mais aussi par le courage de certains conservateurs de musées, déterminés à réconcilier le public avec des pans importants de sa mémoire collective. Le lancinant malentendu engendré par une telle situation ne pourrait être perçu que si l'on prenait en considération la position du citoyen algérien vis-à-vis de toute forme de représentation, à commencer par les antiquités. Des antiquités considérées comme doublement étrangères, à plus forte raison lorsque leurs détracteurs mettent en avant le fait que celles-ci furent inventées, étudiées, inventoriées et exposées avec un intérêt prédominant pour les vestiges romains tant leur reconnaissance et leur conservation permettaient de justifier la présence française qui considérait ce nouveau territoire, par référence aux Romains, comme étant la terre de leurs ancêtres.

Depuis l'indépendance nationale, rien ne semble ébranler dans leurs certitudes de nombreux Algériens qui ne se reconnaissent nullement dans des antiquités évoquant Phéniciens, Romains, Byzantins, Espagnols ou Français.

Une dissonance de taille rend, par ailleurs, cette relation quelque peu problématique. Musulman convaincu, l'Algérien se trouve dans l'impossibilité de faire abstraction de sa religiosité, surtout lorsqu'il porte un regard sur les antiquités et que celles-ci appartiennent, à plus forte raison, à la periode antéislamique, à la jahilia qui symbolise, on ne peut mieux selon son entendement, le temps de l'ignorance, des ténèbres et celui du règne des païens. En d'autres termes, l'Histoire vraie de l'Humanité commencerait, pour les faux dévots, avec la révélation du Coran alors que celle qui précède appartiendrait au temps de la falsification et de l'idolâtrie. Exhumer et glorifier les œuvres antéislamiques c'est occulter, sinon porter ombrage aux temps de la naissance de l'Islam et de ses premières splendeurs. Les musées nationaux doivent ainsi leur marginalisation à une interprétation dogmatique d'une religion connue pourtant pour sa tolérance et la réappropriation plurielle des créations antérieures à l'Islam.

Abdelhakim Meziani, une réforme intellectuelle et morale s'impose pour faire en sorte que, dès l'école primaire, l'enfant apprenne une fois pour toutes à être fier des composantes de sa personnalité nationale et que l'Algérie fut, avant de devenir musulmane, juive et chrétienne.

Pour les invités de l'émission, les efforts conjugués de la famille, de l'école et des secteurs en charge du patrimoine doivent tendre vers cet objectif cardinal.

PROJET EUROPÉEN QESAMED

# L'ENSA s'implique grâce à ses compétences

**DANS** son processus de développement de certaines filières de façon professionnelle et scientifique, L'Ecole nationale supérieure d'agronomie (ENSA), dans son rang d'école d'excellence, propose des projets dans le domaine agricole qui peuvent dynamiser le secteur de l'agriculture. Surtout que la mission de l'ENSA est de former des ingénieurs agronomes ayant, entre autres, les capacités d'organiser et de manager la production afin de produire plus et mieux avec moins de ressources en eau, et par conséquent, d'intensifier la production agricole avec une maîtrise de la qualité. A ce titre, sa contribution au développement d'une démarche qualité doit être intégrée dans l'ensemble de ses activités de formation et de recherche.

C'est dans cette perspective qu'elle s'est associée à un consortium d'établissements de formation et de recherche agronomique méditerranéens dans le cadre du projet européen QESAMED.

Le projet QESAMED - «Qualité en Enseignement Supérieur Agronomique en Méditerranée», se propose de contribuer à la valorisation durable et à l'exportation des produits issus des filières agronomiques, ainsi qu'à la préservation de l'environnement en Méditerranée par le renforcement des compétences des professionnels du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire, à travers notamment le renforcement des capacités des établissements d'enseignement supérieur en améliorant leurs cursus de formation agronomique par la prise en compte de la démarche qualité. Mais aussi par l'amélioration de la mise en réseau des établissements d'enseignement supérieur et des instituts de recherche agronomiques entre les pays partenaires et les états membres de l'UE.

**A.T.**

## L'épouse de Hamid Grine inhumée à Garidi en présence d'une foule nombreuse

**LA DÉFUNTE** épouse du ministre de la Communication, Hamid Grine, a été inhumée hier au cimetière de Garidi (Kouba) en présence des membres de la famille, des proches et de membres du gouvernement ainsi que de confrères de la corporation dont le directeur de la publication du Jeune Indépendant Amine Alouache. La mise en terre une forte couverture médiatique. Très affecté par cette mort subite, le ministre confiait qu'il perdait une compagne de longue date qui jouissait d'un grand respect.

**S. N.**

## Avis de décès

**La famille Guessoum a l'immense douleur d'annoncer le décès de leur cher et regretté Guessoum Sid Ahmed. L'enterrement aura lieu aujourd'hui au cimetière d'El Madania.**

## DÉDOUBLEMENT DE LA VOIE FERRÉE À BÉJAÏA

### Une délégation d'Anserif priée de repartir hier à Akbou

**UNE DÉLÉGATION** d'Anserif dépêchée, hier, dans la région de la Soummam pour examiner les appréhensions suscitées par le tracé du projet du dédoublement de la voie ferrée Béjaïa-Béni Mansour sur 87 km. Celle-ci a été, à nouveau, empêchée, par des riverains et propriétaires terriens à Akbou. Lesquels réclament sans cesse «le changement» du tracé initial et le choix d'un nouveau, mais de concert avec tout le monde de manière à éviter la destruction de centaines de bâtisses, des dizaines de PME et PMI, des écoles, mosquées, etc. Ces derniers ont justifié leur geste par le fait que le maître d'ouvrage «n'a pas respecté ses engagements antérieurs» sur le changement du tracé et l'élaboration d'un nouveau avec la participation de la coordination intercommunale des expropriés et l'association de wilaya pour la défense des intérêts des citoyens, industriels et opérateurs économiques de la région. La délégation d'Anserif s'est ensuite réunie avec eux et un P.-V. a été signé entre les deux parties mais sans pour autant arriver à un accord ou un compromis. Les riverains ont exigé de la délégation de revenir avec de nouvelles propositions sans quoi «il est inutile de revenir» et le projet sera bloqué.

**N. B.**

## EL-KSEUR ET DARGUINA

### Rassemblement de citoyens devant l'APC

**D'ANCIENS** bénéficiaires de lots de terrains au lotissement social «Akhal Aberkane» de la commune d'El-Kseur ont fermé hier le siège de la mairie pour réclamer l'établissement de leurs titres de propriété et la restitution des lots de terrains sur lesquels est implantée une unité de conditionnement de ciment, voire sa délocalisation immédiate vers un autre site attribué par l'APC. Au total, 350 bénéficiaires avaient bénéficié de lots de terrains en 1994, sans qu'ils puissent construire leurs maisons à ce jour en dépit que certains d'entre eux avaient payé les frais d'acquisition et ont même obtenu des décisions. En outre, les habitants du village Bourarou de la commune de Darguina ont bloqué hier le siège de l'APC et celui de la daïra pour exiger «l'amélioration de leurs conditions de vie, à savoir le raccordement de leurs foyers en eau potable, le revêtement du chemin du village, etc.

**N. B.**